

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 5 mai 2009

Rapport N° 1

En bref :

- La saison 2009 prend un excellent départ;
- Des dommages ont été localisés dans les prairies de légumineuses et les fraisières;
- Les pertes hivernales sont variables chez les abeilles;
- On constate des semis hâtifs et d'excellentes conditions d'ensemencement des cultures annuelles dans le sud;
- Les pourcentages de réalisation des semis et des plantations par culture sont de 30 % pour les céréales, 45 % pour le maïs-grain, 25 % pour les pommes de terre et 5 % pour le soya;
- On rapporte 281 avis de dommages, comparativement à 160 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé

L'automne (septembre, octobre et novembre 2008) a été caractérisé par des conditions chaudes et ensoleillées. En effet, les températures moyennes de septembre et de novembre ont été supérieures aux normales, alors que celles d'octobre ont été près de celles-ci. Les précipitations automnales se sont situées sous les normales dans toutes les régions, à l'exception des régions de l'est qui ont reçu des quantités supérieures à celles habituelles.

Les températures hivernales ont varié selon les mois : près de la normale en décembre 2008, le mois de janvier 2009 aura été plus froid, à cause de la vague de froid intense qui a sévi du 14 au 18, alors que février aura été moins froid que la normale. Les quantités mensuelles de précipitations se sont rapprochées des normales, quoiqu'elles aient été variables d'un mois à l'autre. Les premières neiges sont tombées vers le 25 octobre dans le nord et les secteurs montagneux, et vers le 10 décembre dans les autres secteurs. La couverture de neige a été généralement constante et suffisante. Cependant, des températures douces et des précipitations sous forme de pluie ont fait fondre la neige au sol à la fin de décembre et à la mi-février dans certains secteurs.

Au printemps (de la mi-mars à la fin d'avril), les températures diurnes ont été de près des normales à supérieures à celles-ci, alors que les températures nocturnes ont été d'inférieures à près des normales. Au 3 mai, on observe une avance de la saison de végétation par rapport à la normale (estimée entre une semaine et 10 jours). La pluviométrie printanière a été de légèrement inférieure à la normale à près de celle-ci. Au cours de la période du 23 mars au 3 mai (5 semaines), des quantités de pluie (ou de neige) variant entre 15 et 30 mm ont été enregistrées chaque semaine, sauf du 13 au 19 avril. On rapporte que les sols sont secs par endroits.

Les impacts de l'hiver sur les productions assurées et le sirop d'érable

Il y a eu une bonne couverture de neige dans l'ensemble des régions. Toutefois, les redoux accompagnés de pluie à la fin de décembre et au milieu de février ont nui aux plantes pérennes par endroits. Conséquemment, plusieurs régions du sud-ouest et du centre ont rapporté des dommages d'intensité variable causés par le gel hivernal, principalement dans les **prairies de légumineuses** ainsi que dans certaines **fraisières**. Cependant, on ne signale présentement aucun dommage dans les **vergers** et les **bleuetières**.

Après un début de production du **sirop d'érable** lent, en mars, le maintien des écarts de températures entre le jour et la nuit et le temps souvent ensoleillé en avril ont favorisé la coulée des érables. Les rendements sont variables et sont considérés de normaux à supérieurs à la moyenne, tant en quantité qu'en qualité.

La survie à l'hiver des **abeilles** est variable d'une région à l'autre et entre les apiculteurs d'une même région. La Montérégie et la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) sont celles où le nombre d'avis de dommages est le plus élevé en date du 5 mai.

Les semis et les plantations

Dans les régions du sud et du centre, la neige a fondu à la fin du mois de mars. Des températures chaudes par périodes et une pluviométrie normale ont favorisé des semis hâtifs. Les travaux ont progressé rapidement, grâce à d'excellentes conditions. Ainsi, les semis des céréales et du maïs-grain ont débuté entre la mi-avril et la fin d'avril, et se font dans les périodes habituelles ou sont en avance de quelques jours à une semaine. En date du 5 mai, les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 30 % pour les céréales (19 % pour l'**avoine**, 53 % pour le **blé** et 23 % pour l'**orge**) et de 45 % pour le **maïs-grain**. Les semis de **soya** ont commencé vers la fin d'avril et le début de mai dans certaines régions, et 5 % des superficies sont ensemencées. Quant aux semis de **canola** et de **haricots secs**, ils ne sont pas commencés, sauf exception.

Au 5 mai, les plantations de **pommes de terre** étaient réalisées dans une proportion variant entre 10 et 40 %, et jusqu'à 50 à 70 % en Mauricie, dans Lanaudière et le Centre-du-Québec. Le pourcentage moyen de réalisation des travaux est de près de 25 % dans l'ensemble des régions.

Dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et le secteur est de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent, les travaux ne sont pas débutés, sauf exception, ce qui correspond à la normale.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 5 mai 2009, 281 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 160 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 25 sont reliés à l'apiculture (période d'hivernage), 10 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 9 au sirop d'érable et 2 aux petits fruits (fraisiers). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 230, comparativement à 105 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour concernant uniquement la protection des abeilles sont de 40 400 \$.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 5 MAI 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	---	0
Bas-Saint-Laurent	1	---	0	0	---	0
Capitale-Nationale	5-10	5-10	0	10-15	---	0-5
Centre-du-Québec	50-90	30	0	70	0	0
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	15	15	0	0	---	0
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	5	5	0	---	---	0
Côte-Nord	0	---	---	---	---	---
Estrie	50	25	0	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	0	---	0	0	---	---
Launaudière	45-65	25	1	60	0	---
Laurentides-Laval	45-65	30	0	40	---	---
Mauricie	60-80	30	5	50	0	20
Montérégie Secteur de Granby	50-95	50	2	40	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	90-95	65	8	25	0	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	95-100	60	10	30	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	75-90	50	15	20	0	---
Outaouais	2-50	0	0	0	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	---	0
Total* :	30	45	5	25	0	0

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Renald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 5 mai 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 5 mai 2009

Rapport N° 1

En bref :

- La saison 2009 prend un excellent départ;
- Des dommages ont été localisés dans les prairies de légumineuses et les fraisières;
- Les pertes hivernales sont variables chez les abeilles;
- On constate des semis hâtifs et d'excellentes conditions d'ensemencement des cultures annuelles dans le sud;
- Les pourcentages de réalisation des semis et des plantations par culture sont de 30 % pour les céréales, 45 % pour le maïs-grain, 25 % pour les pommes de terre et 5 % pour le soya;
- On rapporte 281 avis de dommages, comparativement à 160 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé

L'automne (septembre, octobre et novembre 2008) a été caractérisé par des conditions chaudes et ensoleillées. En effet, les températures moyennes de septembre et de novembre ont été supérieures aux normales, alors que celles d'octobre ont été près de celles-ci. Les précipitations automnales se sont situées sous les normales dans toutes les régions, à l'exception des régions de l'est qui ont reçu des quantités supérieures à celles habituelles.

Les températures hivernales ont varié selon les mois : près de la normale en décembre 2008, le mois de janvier 2009 aura été plus froid, à cause de la vague de froid intense qui a sévi du 14 au 18, alors que février aura été moins froid que la normale. Les quantités mensuelles de précipitations se sont rapprochées des normales, quoiqu'elles aient été variables d'un mois à l'autre. Les premières neiges sont tombées vers le 25 octobre dans le nord et les secteurs montagneux, et vers le 10 décembre dans les autres secteurs. La couverture de neige a été généralement constante et suffisante. Cependant, des températures douces et des précipitations sous forme de pluie ont fait fondre la neige au sol à la fin de décembre et à la mi-février dans certains secteurs.

Au printemps (de la mi-mars à la fin d'avril), les températures diurnes ont été de près des normales à supérieures à celles-ci, alors que les températures nocturnes ont été d'inférieures à près des normales. Au 3 mai, on observe une avance de la saison de végétation par rapport à la normale (estimée entre une semaine et 10 jours). La pluviométrie printanière a été de légèrement inférieure à la normale à près de celle-ci. Au cours de la période du 23 mars au 3 mai (5 semaines), des quantités de pluie (ou de neige) variant entre 15 et 30 mm ont été enregistrées chaque semaine, sauf du 13 au 19 avril. On rapporte que les sols sont secs par endroits.

Les impacts de l'hiver sur les productions assurées et le sirop d'érable

Il y a eu une bonne couverture de neige dans l'ensemble des régions. Toutefois, les redoux accompagnés de pluie à la fin de décembre et au milieu de février ont nui aux plantes pérennes par endroits. Conséquemment, plusieurs régions du sud-ouest et du centre ont rapporté des dommages d'intensité variable causés par le gel hivernal, principalement dans les **prairies de légumineuses** ainsi que dans certaines **fraisières**. Cependant, on ne signale présentement aucun dommage dans les **vergers** et les **bleuetières**.

Après un début de production du **sirop d'érable** lent, en mars, le maintien des écarts de températures entre le jour et la nuit et le temps souvent ensoleillé en avril ont favorisé la coulée des érables. Les rendements sont variables et sont considérés de normaux à supérieurs à la moyenne, tant en quantité qu'en qualité.

La survie à l'hiver des **abeilles** est variable d'une région à l'autre et entre les apiculteurs d'une même région. La Montérégie et la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) sont celles où le nombre d'avis de dommages est le plus élevé en date du 5 mai.

Les semis et les plantations

Dans les régions du sud et du centre, la neige a fondu à la fin du mois de mars. Des températures chaudes par périodes et une pluviométrie normale ont favorisé des semis hâtifs. Les travaux ont progressé rapidement, grâce à d'excellentes conditions. Ainsi, les semis des céréales et du maïs-grain ont débuté entre la mi-avril et la fin d'avril, et se font dans les périodes habituelles ou sont en avance de quelques jours à une semaine. En date du 5 mai, les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 30 % pour les céréales (19 % pour l'**avoine**, 53 % pour le **blé** et 23 % pour l'**orge**) et de 45 % pour le **maïs-grain**. Les semis de **soya** ont commencé vers la fin d'avril et le début de mai dans certaines régions, et 5 % des superficies sont ensemencées. Quant aux semis de **canola** et de **haricots secs**, ils ne sont pas commencés, sauf exception.

Au 5 mai, les plantations de **pommes de terre** étaient réalisées dans une proportion variant entre 10 et 40 %, et jusqu'à 50 à 70 % en Mauricie, dans Lanaudière et le Centre-du-Québec. Le pourcentage moyen de réalisation des travaux est de près de 25 % dans l'ensemble des régions.

Dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et le secteur est de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent, les travaux ne sont pas débutés, sauf exception, ce qui correspond à la normale.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 5 mai 2009, 281 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 160 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 25 sont reliés à l'apiculture (période d'hivernage), 10 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 9 au sirop d'érable et 2 aux petits fruits (fraisiers). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 230, comparativement à 105 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour concernant uniquement la protection des abeilles sont de 40 400 \$.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 5 MAI 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	---	0
Bas-Saint-Laurent	1	---	0	0	---	0
Capitale-Nationale	5-10	5-10	0	10-15	---	0-5
Centre-du-Québec	50-90	30	0	70	0	0
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	15	15	0	0	---	0
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	5	5	0	---	---	0
Côte-Nord	0	---	---	---	---	---
Estrie	50	25	0	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	0	---	0	0	---	---
Launaudière	45-65	25	1	60	0	---
Laurentides-Laval	45-65	30	0	40	---	---
Mauricie	60-80	30	5	50	0	20
Montérégie Secteur de Granby	50-95	50	2	40	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	90-95	65	8	25	0	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	95-100	60	10	30	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	75-90	50	15	20	0	---
Outaouais	2-50	0	0	0	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	---	0
Total* :	30	45	5	25	0	0

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Renald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 5 mai 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Bilans climatologiques mensuels et saisonniers, Centre de ressources en impacts et adaptation au climat et à ses changements, Environnement Canada.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 19 mai 2009

Rapport N° 2

En bref :

- Le climat du 4 au 18 mai a été composé d'une pluviométrie variable, de températures fraîches, surtout la nuit, et de grands vents par endroits;
- Les pourcentages de réalisation des semis et des plantations par culture sont de 55 % pour les céréales, 85 % pour le maïs-grain, 50 % pour les pommes de terre et 40 % pour le soya;
- Les semis du maïs fourrager et des légumes sont en cours et se réalisent selon la période habituelle;
- La saison connaît un bon départ;
- On rapporte 415 avis de dommages, comparativement à 255 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (période de la mi-mai)

La période du 4 au 18 mai a été caractérisée par des températures relativement fraîches, la présence de gel au sol, une pluviométrie variable et de grands vents dans certaines régions.

Du 4 au 10 mai, les températures moyennes diurnes (de 13 à 18 °C) ont légèrement dépassé les normales, alors que les températures nocturnes (de 2 à 6 °C) ont été légèrement inférieures. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 30 mm, sur une période de 2 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint entre 40 et 55 mm durant 5 à 6 jours en Montérégie, en Estrie, au sud de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Gaspésie. Précisons que les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 15 à 25 mm.

Du 11 au 18 mai, les températures moyennes diurnes (de 15 à 17 °C) ainsi que les températures nocturnes (de 2 à 6 °C) ont été inférieures aux normales. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 30 mm sur une période de 2 à 3 jours. Le 14 mai, le passage d'une importante dépression a entraîné des orages localisés et des vents de forts à violents, avec des rafales de l'ordre de 90 km/h dans les régions de la vallée du Richelieu, de

Lanaudière, de la Mauricie (à l'ouest) ainsi que du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent. Dans le sillage de cette dépression, les températures ont été particulièrement fraîches, surtout dans la nuit, dont celle du 17 au 18 mai où du gel au sol a été signalé.

Les semis et les plantations

Malgré un ralentissement ou un arrêt momentané occasionné par des épisodes de pluie ou de froid, les travaux d'ensemencement des céréales, du maïs-grain et des protéagineuses ont progressé au cours de la deuxième moitié de mai. De 30 % des superficies au 5 mai, près de 65 % des superficies étaient ensemencées au 19 mai. À cette date, les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 55 % pour les céréales (45 % pour l'**avoine**, 75 % pour le **blé** et 50 % pour l'**orge**), de 85 % pour le **maïs-grain**, de 40 % pour le **soya** et de 20 % pour le **canola**. Les semis de **haricots secs** ne sont pas commencés.

Le déroulement des travaux correspond à la période habituelle ou est en avance de quelques jours à plus d'une semaine, notamment dans le sud-ouest du Québec. Les semis de céréales sont terminés ou très avancés en Montérégie, dans le Centre-du-Québec ainsi que dans Lanaudière. Ceux de la

Côte-Nord débiteront d'ici peu. Les pluies soutenues du 7 au 10 mai ont toutefois arrêté les travaux en Montérégie. On observe aussi un certain retard en Outaouais, notamment pour les semis faits dans les sols lourds. Dans l'est du Québec, les nuits froides et les vents persistants ont ralenti le réchauffement des sols et retardent quelque peu l'ensemencement. En Abitibi-Témiscamingue, les semis accusent un retard d'environ une semaine par rapport à la période habituelle, en raison des températures froides et de précipitations sous forme de neige.

Les plantations de **pommes de terre** ont progressé dans toutes les régions, et débiteront sous peu en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les travaux sont réalisés dans une proportion variant de 5 à 90 %, et ils sont terminés dans le Centre-du-Québec et Lanaudière. Les plantations se font dans les périodes habituelles et sont en avance de quelques jours à une semaine dans la Capitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis) et en Montérégie (secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu). Le pourcentage moyen de réalisation des travaux est de près de 50 % dans l'ensemble des régions.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis à la fin du présent rapport.

L'ensemencement du **maïs fourrager**, qui a débuté entre la fin d'avril et le milieu de mai, se fait dans de bonnes conditions. Les semis sont réalisés dans une proportion variant de 70 à 95 %, sauf dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Outaouais, de Laurentides-Laval, du sud de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où entre 15 et 45 % des semis sont faits.

Les semis de maïs sucré et de pois des **légumes de transformation** ont débuté vers la fin du mois d'avril dans toutes les régions productrices, sauf dans le secteur de La Prairie où ceux de maïs sucré débiteront sous peu (vers le 20 mai). L'avancement des semis de pois varie de 25 à 40 % selon les régions et sont terminés dans le secteur de Granby. Quant aux semis de maïs sucré, environ 10 % sont réalisés. Pour le haricot, ils ont débuté à la mi-mai dans la plupart des régions, sauf dans

Lanaudière ainsi que dans le secteur de La Prairie.

L'ensemencement des **cultures maraîchères** a commencé, de façon générale, entre la fin d'avril et la mi-mai pour les différentes catégories de légumes. Les travaux se font dans les périodes normales pour l'ensemble des cultures, sauf pour les légumes racines et divers où l'on observe une avance de quelques jours à plus d'une semaine dans certaines régions. Pour l'ensemble de ces cultures, les semis et les plantations ont été réalisés dans de bonnes conditions. Par contre, les vents forts du 14 mai ont causé des dommages aux légumes racines et feuillus (oignons, carottes et laitue) dans les terres noires du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu (municipalités de Sainte-Sabine, de Farnham, de Saint-Patrice-de-Sherrigton et de Napierville), aux légumes racines (oignons et carottes) dans les terres de sable de Lanaudière (municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Mélanie) ainsi qu'au maïs sucré de primeur dans le secteur de Saint-Hyacinthe.

Les conditions des cultures au 19 mai

Il y a eu une bonne alternance de soleil et de pluie de la mi-avril à la mi-mai. Toutefois, les régions du Centre-du-Québec, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont reçu des précipitations moindres que la normale (entre 60 et 85 % de la normale). Au 19 mai, on rapporte que les sols sont secs par endroits dans les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie, la Capitale-Nationale, le nord de la Chaudière-Appalaches et l'ouest de la Montérégie (secteur de La Prairie). Ailleurs, l'humidité du sol est qualifiée de normale, sauf en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue où elle est normale ou supérieure à celle-ci.

Les conditions de développement du **foin** sont bonnes dans la majorité des régions, et le stade de croissance de cette culture correspond à celui habituellement observé à cette période. Les températures nocturnes froides dans certaines régions, notamment en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans le Centre-du-Québec, ont cependant ralenti la croissance.

Les précipitations de la mi-mai ont été bénéfiques à la croissance de la végétation des cultures annuelles. La levée des céréales et du maïs-grain est belle et uniforme. Des champs

de maïs-grain semés en avril en Montérégie ont atteint le stade de deux à trois feuilles. On rapporte toutefois des dommages par la sauvagine dans les champs de foin et de céréales principalement autour du Lac Saint-Pierre, au Lac-Saint-Jean ainsi qu'en Outaouais.

On observe une bonne floraison des **pommiers**, et les conditions de pollinisation s'annoncent très bonnes. Les températures fraîches ont cependant ralenti le développement des plants de **fraises** et de **bleuets**.

Somme toute, malgré les variations de la pluviométrie et des températures qui ont entraîné par endroits des retards et un développement lent des cultures, la saison connaît un bon départ pour la majorité d'entre elles.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 19 mai 2009, 415 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 255 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 28 sont reliés à l'apiculture (période d'hivernage), 14 aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 12 au sirop d'érable et 11 aux petits fruits (fraisiers). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 321, comparativement à 197 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour concernant uniquement la protection des abeilles sont de 64 200 \$.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 19 MAI 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	20-30	80-90	40-50	N. D.	---	30-40
Bas-Saint-Laurent	0-20	---	0-20	0-10	---	0-20
Capitale-Nationale	75-100	90-100	60-80	70-100	---	80-100
Centre-du-Québec	80-100	85-90	60-70	100	0	N. D.
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	60-80	80	25	60	---	30
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	20-60	20-55	0-10	---	---	0-10
Côte-Nord	0	---	---	---	---	---
Estrie	75-100	75-100	25-75	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	1-5	---	1-5	0	---	---
Launaudière	70-100	80-85	40-45	100	0	---
Laurentides-Laval	20-100	30-100	30-100	N. D.	---	---
Mauricie	70-100	30-90	10-30	50-90	0	50-70
Montérégie Secteur de Granby	70-100	80-100	30-60	80-100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	92	50	75	0	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	95-100	80-90	10-15	60-75	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	90-100	70-80	30-40	35-45	0	---
Outaouais	40-80	50-60	0-10	15-30	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15-40	50-60	10-20	0	---	10-20
Total au 19 mai* :	55	85	40	50	0	20
Comparativement au 5 mai :	30	45	5	25	0	0

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

N. D. : Données non disponibles.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Danielle Perron, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 19 mai 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Site Internet *Guetter la sécheresse*, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 2 juin 2009

Rapport N° 3

En bref :

- Le climat du 18 au 31 mai a été composé d'une pluviométrie variable, de températures inférieures aux normales, de gel au sol et de grands vents par endroits;
- Les précipitations et le temps froid ont ralenti les ensemencements, la germination, la levée des cultures ainsi que la croissance végétative;
- Les semis de maïs-grain sont terminés, tandis que 85 % des superficies des céréales, du soya et du canola sont ensemencées, et 80 % des plantations des pommes de terre sont réalisées;
- Le vent du 21 mai et le gel survenu dans la nuit du 25 au 26 ont occasionné des dommages à plusieurs cultures par endroits;
- On rapporte 733 avis de dommages, comparativement à 359 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé

Le climat du 18 au 31 mai a été composé d'une pluviométrie variable, de températures inférieures aux normales, de gel au sol et de grands vents par endroits.

Des températures contrastantes ont été enregistrées dans la semaine du 18 au 24 mai. Le 21 mai, les maximums ont atteint de 29 à 32 °C. Le temps exceptionnellement chaud a été suivi de conditions fraîches, particulièrement la nuit du 22 au 23, avec des minimums près du point de congélation. Globalement, les températures moyennes diurnes (de 15 à 22 °C) ont été de près à légèrement supérieures aux normales, alors que les températures nocturnes (de 1 à 7 °C) ont été inférieures aux normales. Les précipitations ont été pratiquement nulles (entre 1 et 5 mm), sauf en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean où elles ont totalisé entre 15 et 25 mm sur une période de 5 jours. Les contrastes entre les masses d'air chaud et frais ont entraîné, pendant plusieurs journées, des vents forts, notamment le 21 mai.

La dernière semaine du mois de mai (25 au 31) a été caractérisée par des températures fraîches, particulièrement le jour (écart négatif de -5,0 °C par rapport à la normale), ainsi que

plusieurs journées de pluie. L'air froid dans la nuit du 25 au 26 mai a abaissé les minimums entre 0 et -5 °C, et plusieurs secteurs du sud et du centre ont rapporté un gel tardif. Ainsi, les températures moyennes diurnes (de 13 à 17 °C) et nocturnes (de 3 à 7 °C) ont été inférieures aux normales. Les précipitations ont totalisé entre 30 et 50 mm sur une période de 4 à 5 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 15 à 25 mm.

Les semis et les plantations

Les travaux d'ensemencement des céréales, du maïs-grain et des protéagineuses ont progressé, malgré un ralentissement occasionné par les variations de températures et la pluviométrie. Au 2 juin, plus de 90 % des superficies étaient ensemencées, alors qu'au 19 mai, près de 65 % des superficies l'étaient. Les pourcentages de réalisation des semis par culture sont de 100 % pour le **maïs-grain**, 85 % pour les céréales (80 % pour l'**avoine**, 95 % pour le **blé** et 85 % pour l'**orge**) et de 85 % pour le **soya** et le **canola**. Les semis de **haricots secs** ont débuté dans le secteur de Saint-Hyacinthe, 5 % des superficies étant ensemencées.

L'ensemencement des **céréales** est très avancé, sinon terminé, dans plusieurs régions. Il reste toutefois 20 % des semis de **blé** à faire en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Il reste par ailleurs entre 25 et 35 % des semis d'**orge** à réaliser dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, et jusqu'à 50 % en Abitibi-Témiscamingue. De même, entre 15 et 20 % des semis d'**avoine** sont encore à faire en Outaouais ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre 30 et 40 % dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie ainsi que sur la Côte-Nord, et jusqu'à 60 % en Abitibi-Témiscamingue. Cette dernière région accuse un retard important, en raison des températures froides et des gelées répétitives au cours du mois de mai, particulièrement en Abitibi.

Il reste entre 10 et 25 % des semis de **soya** à réaliser dans la Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches, l'Estrie, la Mauricie, l'Outaouais ainsi que la partie ouest de la Montérégie. Pour le **canola**, 15 à 20 % des semis sont à faire dans le Bas-Saint-Laurent ainsi que dans la Chaudière-Appalaches, et jusqu'à 40 % en Abitibi-Témiscamingue. Les conditions climatiques de la fin de mai ont occasionné des dommages au **maïs-grain** dans Lanaudière, la Mauricie ainsi que le secteur de Victoriaville, nécessitant dans ces régions le report des dates limites de semis du 1^{er} au 5 juin.

Les plantations de **pommes de terre** sont très avancées ou terminées dans les régions du sud-ouest et du centre, sauf dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans ce secteur ainsi que dans la Chaudière-Appalaches et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 80 % des plantations sont réalisées, comparativement à 65 % en Outaouais et à 50 % dans le Bas-Saint-Laurent.

Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis* à la fin du présent rapport.

Les semis et les plantations des **cultures maraîchères** se poursuivent dans toutes les régions, mais la progression a été quelque peu retardée pour certaines, étant donné les conditions climatiques pluvieuses et fraîches des dernières semaines.

Les conditions des cultures au 2 juin

Pour l'ensemble des cultures annuelles, les températures fraîches, les gelées localisées et les vents forts ont ralenti la levée et la croissance des cultures annuelles. Par ailleurs, des cas de pourriture des plantons de **pommes de terre** ont été signalés, notamment dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour les **cultures maraîchères**, on a observé des dommages localisés en Montérégie, dans Lanaudière ainsi qu'au Lac-Saint-Jean, à la suite de l'excès de vent du 21 mai. Le gel survenu dans la nuit du 25 au 26 mai a également causé des dommages dans plusieurs régions, entre autres aux premières feuilles des plants de **maïs-grain**.

Pour les **fraises**, le développement est aussi ralenti par le temps frais des dernières semaines. Le gel a également endommagé les premières fleurs de quelques champs de fraisières, particulièrement dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Le développement des **framboises** est normal, malgré un léger ralentissement de croissance.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 2 juin 2009, 733 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 359 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 162 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 74 aux légumes (cultures maraîchères : 71; légumes de transformation : 3), 39 aux petits fruits (fraisiers : 36; framboisiers : 3), 31 à l'apiculture (période d'hivernage : 30), 21 aux pommes et 3 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 389, comparativement à 260 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 283 500 \$, dont 281 800 \$ principalement pour la protection des abeilles.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU 2 JUIN 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Mais- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	40-80	100	100	30	---	60
Bas-Saint-Laurent	70-80	---	90	50	---	85
Capitale-Nationale	90-95	100	85	98	---	90
Centre-du-Québec	100	100	90	100	0	95
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	90	100	80	80	---	80
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	95-100	100	100	---	---	100
Côte-Nord	60	---	---	---	---	---
Estrie	95-98	98	75	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	60-65	---	75	50	---	---
Launaudière	100	100	90	100	0	---
Laurentides-Laval	98-100	99	90	90	---	---
Mauricie	100	100	80	100	0	100
Montérégie Secteur de Granby	100	100	90	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	90	100	5	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	100	85	80	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	100	80	90	0	---
Outaouais	80-100	95	80	65	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	80-95	100	95	80	---	95
Total au 2 juin*	85	100	85	80	5	85
Comparativement au 19 mai :	55	85	40	50	0	20
Comparativement au 5 mai :	30	45	5	25	0	0

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 2 juin 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 16 juin 2009

Rapport N° 4

En bref :

- Le climat de la première moitié de juin a été caractérisé par des températures fraîches, une pluviométrie variable et du temps violent en Montérégie et dans Lanaudière;
- Les travaux d'ensemencement des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain ainsi que de plantation des pommes de terre sont terminés, sauf en Abitibi-Témiscamingue où il reste à semer 25 % des superficies d'avoine et d'orge;
- Les céréales se sont très bien développées dans la majorité des secteurs, mais le manque de chaleur a ralenti la croissance végétative des autres cultures, particulièrement celles du foin, du maïs et du soya;
- La première fauche de foin a débuté;
- La grêle et les fortes pluies du 15 juin ont causé des dommages dans diverses cultures en Montérégie et dans Lanaudière;
- On rapporte 1 035 avis de dommages, comparativement à 844 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé

Le climat de la première moitié du mois de juin a été composé de journées ensoleillées ou de pluies soutenues, de vent et de températures inférieures aux normales. Le 15 juin, des orages accompagnés de grêle et de fortes pluies ont été rapportés en Montérégie ainsi que dans Lanaudière.

Des températures fraîches et des conditions ensoleillées et venteuses ont caractérisé la semaine du 1^{er} au 7 juin. Les températures se sont maintenues sous les normales saisonnières, avec des écarts négatifs de -3 °C le jour (de 16 à 20 °C comparativement à 19 à 23 °C) et de -4 °C la nuit (de 3 à 8 °C comparativement à 8 à 12 °C). Du gel au sol a été enregistré en Abitibi-Témiscamingue jusqu'au début de juin. Les précipitations ont été faibles, variant entre 5 et 10 mm sur une période de 2 à 3 jours.

La semaine du 8 au 14 juin a connu des températures fraîches au début, qui se sont réchauffées graduellement, avec des averses de pluie variant de modérées à fortes selon les secteurs. Les températures se sont maintenues sous les

normales saisonnières, avec des écarts négatifs de -2,5 °C le jour (de 16 à 22 °C comparativement à 20 à 23 °C) ainsi que la nuit (de 6 à 11 °C comparativement à 9 à 13 °C). Les précipitations ont totalisé entre 20 et 40 mm sur une période de 3 à 5 jours, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi, où les quantités de pluie ont atteint 10 mm pendant 3 à 4 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 15 à 25 mm à cette période.

Les semis et les plantations

En date du 16 juin, les ensemencements étaient terminés dans toutes les régions pour les **céréales**, le **maïs-grain** et les **protéagineuses**, sauf en Abitibi-Témiscamingue. Dans cette région, les travaux de préparation et de semis ont été très difficiles en raison de la persistance de temps froid et maussade, et il reste à faire 25 % des ensemencements de l'avoine et de l'orge. La situation particulière dans cette région a nécessité le report de la date limite de semis de l'avoine et de l'orge du 15 au 20 juin, ainsi que celle du canola du 10 au 15 juin. Par ailleurs, la date limite de semis du blé a également

été reportée du 5 au 10 juin en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Les semis des **haricots secs** et la fin des semis du **soya** ont été ralentis en raison des pluies fréquentes et du temps frais en Montérégie (secteur de Saint-Hyacinthe). Par ailleurs, des conditions climatiques défavorables (excès de pluie, gel et grêle) ont nécessité la reprise des semis du **maïs-grain** en Montérégie (sauf dans le secteur de La Prairie), en Mauricie, dans Lanaudière ainsi que dans le secteur de Victoriaville, et des semis du soya (secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe).

Les semis du **maïs fourrager** se sont terminés selon les périodes habituelles, voire en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans le Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis), à Granby, dans Lanaudière, et avec un retard de quelques jours à une semaine en Abitibi-Témiscamingue.

Les semis des **légumes de transformation** sont réalisés pour les haricots, les pois et le maïs sucré dans une proportion de 10 à 85 %. Ceux des pois sont toutefois les plus avancés et sont même terminés, tout comme le haricot, dans le secteur de Granby. Le temps frais et pluvieux a rendu les semis difficiles et ralenti la levée et la croissance. Les semis de pois et de maïs accusent un retard de 8 à 10 jours, particulièrement dans le secteur de Saint-Hyacinthe.

Les semis dans les **cultures maraîchères** vont bon train, notamment pour les légumes divers et les légumes racines, qui sont terminés dans certaines régions, avec une avance de quelques jours à une semaine. Certains champs de cornichons et d'aubergines ont dû être retransplantés dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la suite de la gelée tardive du 26 mai.

Hormis quelques exceptions, les conditions printanières ont favorisé la progression des travaux d'ensemencement et de plantations, lesquels se sont terminés dans les temps habituels, voire en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans certaines régions. Le tableau, à la fin du présent rapport, présente l'évolution des semis des céréales, du maïs-grain et des protéagineuses, ainsi que des plantations de pommes de terre au printemps 2009, entre le 5 mai et le 16 juin.

Les conditions des cultures au 16 juin

Au 16 juin, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales dans la plupart des régions (de normales à en surplus en Mauricie ainsi que dans le secteur de Saint-Hyacinthe), à l'exception du Bas-Saint-Laurent où les sols étaient secs et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où certains étaient très secs.

Les **céréales** se sont très bien développées dans la majorité des secteurs. Leur stade de développement correspond à la période habituelle ou est en avance de quelques jours à une semaine. Cependant, en Outaouais, dans la Chaudière-Appalaches (secteur de Lévis), le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on observe un retard de quelques jours à une semaine en raison du manque de chaleur, des gelées tardives par endroits ainsi que du manque de précipitations, notamment dans les secteurs plus à l'est. En Abitibi-Témiscamingue, l'émergence ainsi que la croissance des céréales ont été retardées, ce qui s'est traduit par un retard du stade végétatif de plus d'une semaine.

La levée de plusieurs champs de **soya** et de **haricots secs** a été inégale en raison des conditions de terrain frais et humide. Les températures fraîches et les gelées nocturnes de la fin de mai et du début de juin ont ralenti la croissance du **soya** et du **maïs-grain**. Plusieurs champs de maïs-grain ont souffert des gelées tardives de la fin de mai. Les premières feuilles des plants ont gelé, et la croissance a été retardée de plusieurs jours. Quelques champs ont subi des excès de vent. Somme toute, on note un retard de croissance d'environ une semaine, principalement dû au manque de chaleur pour ces cultures. Les travaux d'application d'herbicides et d'engrais se réalisent de façon normale.

Le manque de chaleur a retardé la croissance du **foin** de quelques jours à une semaine. Malgré tout, la première fauche a débuté entre le 26 mai et le 16 juin, dans des conditions variables d'une région à l'autre. Au 16 juin, les travaux se déroulaient selon la période habituelle ou étaient en retard de quelques jours à une semaine, mais en avance dans Lanaudière. La fauche est réalisée dans une proportion variant entre 15 et 50 %. Elle n'est pas commencée ou à peine dans les régions plus au nord et plus à l'est (entre 0 et 10 %).

Les conditions de croissance des **fraises** sont variables dans la majorité des régions, voire difficiles au Saguenay-Lac-Saint-Jean (manque

de chaleur et de précipitations), et le stade de développement accuse un léger retard. La récolte a cependant débuté en Estrie, dans Lanaudière ainsi que dans les secteurs de Granby et de Saint-Hyacinthe. La cueillette est effectuée entre 10 et 15 %. On prévoit des rendements variant de légèrement inférieurs à la moyenne à inférieurs à celle-ci, une gelée importante étant survenue lors de la floraison.

On ne signale aucun gel tardif dans les **bleuetières**, bien que le développement ait été ralenti par les températures froides. Les conditions climatiques lors de la floraison laissent cependant présager une bonne pollinisation.

Dans certains vergers, la gelée du 26 mai dans le secteur d'Hemmingford ainsi que les orages accompagnés de grêle le 15 juin à Rougemont ont endommagé, selon le cas, les fleurs ou les fruits des **pommiers**. Le développement des pommes accuse un léger retard en raison du temps frais, notamment dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, mais il est en avance de quelques jours à une semaine en Estrie.

Pour la culture des **potatoes de terre**, les conditions de plantation ont été bonnes, mais la croissance a été ralentie par les températures fraîches. Plusieurs périodes de temps violent ont occasionné des dommages aux **cultures maraîchères** dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. En effet, des forts vents survenus les 14 et 21 mai, une gelée tardive le 26 mai ainsi que des orages accompagnés de grêle le 15 juin (municipalités de Saint-Rémi, Saint-Édouard, Saint-Michel, Sherrington et Rougemont) ont été enregistrés. Dans le secteur de Saint-Hyacinthe, les premiers semis de maïs sucré (primeurs) ainsi que les champs d'oignons ont également été endommagés par l'excès de vent. La grêle survenue le 15 juin

dans le secteur de Saint-Hyacinthe (Saint-Damase et Saint-Hugues) ainsi que dans Lanaudière (Lavaltrie, L'Assomption, Joliette, Saint-Thomas et Saint-Roch-de-l'Achigan) a endommagé, selon les endroits, des champs de cultures maraîchères, de légumes de transformation, de pommes de terre, de soya, de maïs-grain et de fraises.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

En date du 16 juin 2009, 1 035 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 844 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 303 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 127 aux légumes (cultures maraîchères : 115; légumes de transformation : 12), 49 aux petits fruits (bleuetières : 2; fraisières : 44; framboisières : 3), 41 aux pommes, 32 à l'apiculture (période d'hivernage : 30) et 4 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 460, comparativement à 284 à la même date l'an dernier.

Depuis le 4 juin, on rapporte plusieurs cas de dommages causés par la tipule des prairies dans différentes cultures de la région de la Chaudière-Appalaches. Les principales cultures touchées sont l'orge, l'avoine, le maïs et les semis de plantes fourragères, ainsi que les fraises et le chou. Selon les premières estimations, les dommages sont toutefois moins élevés que ceux enregistrés lors de la saison 2008.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 332 100 \$, dont 302 900 \$ pour la protection des abeilles, 25 800 \$ pour les cultures maraîchères, et 3 400 \$ pour les pommes.

ÉVOLUTION DES POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION DES PLANTATIONS ET DES SEMIS EFFECTUÉS AU PRINTEMPS 2009

DATES	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Au 16 juin	98	100	100	100	100	100
Au 2 juin	85	100	85	80	5	85
Au 19 mai	55	85	40	50	0	20
Au 5 mai	30	45	5	25	0	0

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures et pourcentage moyen de réalisation des plantations et des semis effectués au 16 juin 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 20 juillet 2009

Rapport N° 6

En bref :

- Le climat a été caractérisé par des températures fraîches, des précipitations fréquentes et abondantes, et de la grêle par endroits;
- Les pluies fréquentes et abondantes retardent la fin de la première fauche de foin et l'avancement de la deuxième;
- La majorité des cultures est affectée par l'excès de pluie et le manque de chaleur résultant d'un retard de développement, et cela, de façon plus marquée pour le maïs;
- Les opérations culturales et les traitements phytosanitaires sont compliqués par l'excès de pluie;
- Plusieurs champs de grandes cultures montrent des signes d'engorgement d'eau;
- La récolte de fraises est retardée par l'excès de pluie dans plusieurs régions;
- On prévoit une belle récolte de framboises, de bleuets et de pommes;
- La récolte du pois de transformation est commencée;
- Les rendements des récoltes annuelles s'annoncent légèrement inférieurs aux moyennes ou autour de celles-ci, et de qualité variable;
- On rapporte 2 595 avis de dommages, comparativement à 2 656 l'an dernier à la même période.

Les conditions climatiques en résumé (du 6 au 19 juillet)

Le temps a été caractérisé par des températures inférieures aux normales saisonnières, un ensoleillement déficitaire, des pluies fréquentes, parfois fortes, et des orages localisés accompagnés de vents violents et de grêle par endroits.

La semaine du 6 au 12 juillet a connu des températures fraîches et des précipitations fréquentes, soutenues et parfois très abondantes selon les secteurs. Les températures se sont maintenues sous les normales saisonnières, avec des écarts de -3 °C le jour (de $20\text{ à }23\text{ °C}$) comparativement à $23\text{ à }26\text{ °C}$) ainsi que la nuit (de $9\text{ à }13\text{ °C}$ comparativement à $12\text{ à }16\text{ °C}$). Les précipitations hebdomadaires ont varié entre 30 et 60 mm, sur une période de 4 à 6 jours, à l'exception de la Gaspésie, où l'on en a enregistré entre 5 et 15 mm sur 2 à 4 jours. Au cours de la semaine, des quantités pouvant atteindre de 70 à 110 mm ont été enregistrées dans certaines localités du Centre-du-Québec.

ISSN 1488-3171

De plus, le 6 juillet, des orages avec des vents forts et de la grêle ont été rapportés en Mauricie (Saint-Séverin, Saint-Tite, Hérouxville) et une crue des eaux a été enregistrée en Estrie.

Au cours de la semaine du 13 au 19 juillet, les températures ont été inférieures aux normales, avec des écarts variant de $-2,5\text{ à }-3\text{ °C}$, tant le jour que la nuit. Les précipitations hebdomadaires ont varié entre 20 et 45 mm, sur une période de 4 à 6 jours. Les 13 et 16 juillet, des orages avec des vents forts et de la grêle ont été rapportés en Montérégie. Notons que les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 20 à 30 mm à cette période.

Conditions climatiques particulières du 25 juin au 19 juillet

Du temps généralement pluvieux parsemé d'éclaircies et de quelques journées ensoleillées a caractérisé la période du 25 juin au 19 juillet. Les averses ont été fréquentes, et les orages, souvent à forte pluviosité. Certains ont

**La Financière
agricole**

Québec 

également été accompagnés de vents violents et de grêle, et ont entraîné une crue des eaux par endroits. Le temps est demeuré frais et souvent nuageux, ce qui a réduit l'assèchement entre les pluies. Ainsi, les quantités de pluie ont varié : de 80 à 100 mm (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie), de 120 à 125 mm (Montérégie Ouest et Abitibi-Témiscamingue), de 130 à 140 mm (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord), de 150 à 175 mm (Montérégie Est, Outaouais, Estrie, Mauricie), de 180 à 190 mm (Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière). On a également rapporté, dans certains secteurs, de 200 à 250 mm de pluie (Charlevoix, Lotbinière et secteur est de Nicolet, Portneuf et secteur est de la Mauricie, Basses-Laurentides et secteur sud de Sherbrooke). La normale pour cette période est de 80 à 100 mm (24 jours). La fréquence des jours avec précipitations a été de 18 à 20 jours sur 25 jours, et de 14 jours en Gaspésie, comparativement à 10 à 13 jours par mois normalement.

Les conditions des cultures au 20 juillet

Au 20 juillet, on rapporte un surplus d'eau dans le sol dans l'ensemble des régions, à l'exception de la Gaspésie, où l'humidité du sol est qualifiée de normale. Dans cette région, ainsi que celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent, qui ont connu un printemps sec, les précipitations ont été bénéfiques pour la végétation.

Les cultures fourragères et céréalières

Les pluies fréquentes depuis le 25 juin ont presque arrêté la **première fauche de foin**. Il est difficile de finaliser cette fauche dans l'ensemble des régions, et elle accuse un retard important. Au 20 juillet, il restait entre 10 et 15 % des superficies à récolter en Montérégie (sauf dans le secteur de La Prairie) ainsi que dans le Centre-du-Québec, Lanaudière, les Laurentides-Laval et le secteur nord de la Chaudière-Appalaches. Dans les régions de la Mauricie, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les secteurs de La Prairie, ainsi que le sud de la Chaudière-Appalaches, il restait entre 25 et 40 % des superficies à récolter. Quant aux régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, 45 à 60 % des superficies étaient encore à récolter. Sur la Côte-Nord, seulement 15 % de la récolte était réalisée. On rapporte des pertes par excès de pluie après la coupe et

de la verse. En moyenne au 20 juillet, il restait 40 % de la récolte du foin à faire. Pour l'ensemble de la première fauche, les rendements s'annoncent légèrement inférieurs à la moyenne, et la qualité, variable.

Le début de la **deuxième fauche de foin** a été retardé de quelques jours à une semaine dans la plupart des régions. Elle est réalisée dans une proportion variant de 5 à 20 %, principalement dans les régions du sud-ouest. Tout comme pour la fin de la première fauche, l'excès de pluie a rendu la récolte difficile. Les rendements s'annoncent légèrement inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, et la qualité, variable.

La culture du **maïs fourrager** a connu un bon début de saison, mais le manque de chaleur et l'excès de pluie ont toutefois ralenti sa croissance, et on observe un retard de son développement de plus d'une semaine. Plusieurs champs montrent des signes d'engorgement, ce qui fait jaunir les plants, particulièrement dans les champs moins bien égouttés. Les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne.

Les **céréales et le canola** accusent un léger retard de croissance. Le développement végétatif des plants est relativement bon. En effet, il correspond à la période habituelle ou connaît un retard de quelques jours à une semaine. Cependant, ce retard est de plus d'une semaine en Abitibi-Témiscamingue, en Chaudière-Appalaches (secteur nord) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les opérations culturales (traitements phytosanitaires, fertilisation) ont été compliquées par les pluies fréquentes et abondantes qui ont aussi occasionné de la verse. Par ailleurs, on constate un surplus d'eau dans plusieurs champs, ce qui entraîne un jaunissement des plants. Cet excès d'humidité est propice au développement de maladies. De la grêle le 6 juillet a été signalée en Mauricie. Les rendements s'annoncent légèrement inférieurs aux moyennes ou autour de celles-ci.

L'excès de pluie et le manque de chaleur ont nui à la croissance du **maïs-grain**, du **soya** et du **haricot sec**. En effet, on note un retard de développement estimé entre une et deux semaines. Certains champs présentent des symptômes d'asphyxie du système racinaire, occasionnant le jaunissement des plants. Les semis de juin du soya et des haricots secs sont particulièrement affectés par l'excès de pluie. Dans plusieurs champs, leur levée et leur croissance ont été inégales en raison des conditions

de terrain humide. Par ailleurs, l'excès d'humidité et le peu de journées consécutives sans pluie ont retardé et compliqué les opérations culturales (traitements phytosanitaires, fertilisation). Des épisodes de grêle les 6 et 13 juillet ont endommagé certains champs de soya en Mauricie et de maïs-grain dans le secteur de Granby. Les rendements s'annoncent légèrement inférieurs aux moyennes ou autour de celles-ci.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des **fraises** est terminée en Montérégie, mais dans plusieurs régions elle est retardée à cause de l'excès de pluie. Il reste en moyenne entre 30 et 55 % des superficies à récolter. Les rendements sont généralement inférieurs à la moyenne, mais la qualité varie de normale à inférieure. La récolte des **framboises** est effectuée dans une proportion de 10 à 25 % en Estrie et dans le secteur de Granby. Les rendements et la qualité s'annoncent autour des moyennes, cette dernière pouvant même être très bonne.

Les conditions de croissance des **bleuets** ont été très bonnes au Lac-Saint-Jean, bien que le stade de développement soit en retard de quelques jours à une semaine par rapport à la normale. On s'attend à des rendements supérieurs à la moyenne, et la qualité des fruits s'annonce très bonne.

Les pluies fréquentes depuis la fin de juin ont entravé le travail des abeilles, ce qui a entraîné un ralentissement de la production de la **première miellée**. Les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne.

Le stade de développement des **pommes** correspond à la période habituelle ou est en retard de quelques jours à une semaine. Les opérations culturales sont compliquées par la pluie. Un épisode de grêle, le 13 juillet, a été enregistré dans le secteur de Granby. Le contrôle de la tavelure est difficile à cause des conditions humides et pluvieuses. À l'exception des vergers endommagés par la grêle et le gel printanier, les rendements anticipés seront autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci, et la qualité sera variable.

Le temps frais a retardé les semis des **pois**, du **maïs sucré** et des **haricots de transformation**, ce qui a nécessité le report des dates limites des semis pour ces trois cultures. La récolte des pois a débuté dans la période

habituelle, sauf dans le secteur de Granby où elle n'est pas commencée. Dans toutes les autres régions productrices, elle est réalisée entre 10 et 40 %. L'excès de pluie a endommagé plusieurs champs de façon importante, ce qui a entraîné leur abandon en partie ou en totalité. Dans l'ensemble, les rendements des pois s'annoncent inférieurs à la moyenne. On anticipe toutefois une récolte normale ou légèrement inférieure à la moyenne pour le maïs sucré et les haricots.

Pour les **cultures maraîchères**, la croissance a été retardée par l'excès de pluie, le manque de chaleur et d'ensoleillement. Un report des dates limites de semis du haricot frais et du chou-fleur transplanté a été nécessaire. Les récoltes des légumes divers et feuillus sont en cours dans plusieurs régions. Les traitements phytosanitaires sont compliqués par la pluie. Les conditions climatiques sont favorables au développement des maladies, et leur contrôle est difficile, surtout pour les légumes fruits et les légumes racines. Plusieurs champs ont été endommagés par la grêle. Les rendements et la qualité s'annoncent normaux ou légèrement inférieurs aux normales.

On observe un léger retard de croissance des **pommes de terre**. On a signalé la présence de maladies dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'accès à certains champs est difficile, ce qui occasionne des retards dans les opérations culturales comme l'enchaussage et les traitements phytosanitaires. On s'attend à des rendements légèrement inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 6 juillet, on a rapporté l'enregistrement de 819 nouveaux avis de dommages. En date du 20 juillet 2009, 2 561 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 2 656 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 1 336 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 427 aux légumes (cultures maraîchères : 306; légumes de transformation : 121), 126 aux pommes, 85 aux petits fruits (bleuetières : 8; fraisières : 68; framboisières : 9), 34 aux pommes de terre et 34 à l'apiculture (période d'hivernage : 32). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 485, comparativement à 298 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 996 000 \$, dont 454 700 \$ pour les cultures maraîchères, 325 200 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 63 600 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le maïs fourrager (42 300 \$), 63 300 \$ pour les

céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 60 700 \$ pour les légumes de transformation, 18 000 \$ pour le sirop d'érable, 5 400 \$ pour les petits fruits et 5 000 \$ pour les pommes.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 20 juillet 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 4 août 2009

Rapport N° 7

En bref :

- Le climat a été caractérisé par des températures près des normales et la persistance de conditions fréquemment nuageuses, pluvieuses et quelquefois orageuses;
- Les sols étant saturés d'eau, les opérations culturales sont difficiles à réaliser;
- Il reste environ 20 % de la première fauche de foin à récolter;
- La récolte de la deuxième fauche de foin est retardée et difficile;
- Le maïs accuse un retard important de développement, en raison de l'excès de pluie et du manque de chaleur : on observe beaucoup d'hétérogénéité dans les champs et entre eux;
- La croissance des céréales et des protéagineuses est ralentie; les rendements et la qualité s'annoncent variables (maturité inégale, verse et maladies);
- La récolte des framboises a été retardée par l'excès de pluie;
- On prévoit une bonne récolte de pommes de bon calibre, sauf dans les vergers grêlés;
- On prévoit une excellente récolte de bleuets au Lac-Saint-Jean;
- Pour les pommes de terre, la croissance est bonne, mais les conditions sont propices aux maladies;
- La récolte des pois et des haricots de transformation a été très affectée par l'excès de pluie;
- On rapporte 3 414 avis de dommages, comparativement à 3 351 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 1 842 000 \$ (204 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 20 juillet au 2 août)

Malgré quelques journées ou périodes ensoleillées, le temps a été caractérisé principalement par des pluies fréquentes sous forme d'averses et d'orages dispersés, parfois accompagnés de fortes pluies, de vents violents et de grêle par endroits. Cependant, les températures se sont maintenues près des normales saisonnières, variant de légèrement inférieures (du 20 au 26 juillet) à légèrement supérieures (du 27 juillet au 2 août). Les normales pour cette période sont de 23 à 26 °C le jour et de 12 à 16 °C la nuit.

La semaine du 20 au 26 juillet a été caractérisée par une alternance de soleil, de nuages et de précipitations dispersées de faible à forte intensité (du 20 au 23 juillet), et par le passage d'une dépression atmosphérique laissant des

précipitations soutenues et abondantes par endroits (du 24 au 26 juillet). Ainsi, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean où l'on a rapporté des quantités de pluie de 10 mm (sur 3 jours), les précipitations de la semaine ont varié entre 20 et 35 mm, réparties sur une période de 3 à 5 jours, alors qu'elles ont totalisé entre 40 et 60 mm sur 4 à 6 jours en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Des précipitations pouvant atteindre de 90 à 100 mm ont été enregistrées dans certaines localités de l'Outaouais et du secteur de Rivière-du-Loup. Les 25 et 26 juillet, des orages ont été signalés à divers endroits, certains accompagnés de vents violents.

Au cours de la semaine du 27 juillet au 2 août, les températures ont été plus chaudes, mais le temps instable s'est poursuivi. En début de semaine, la masse d'air chaud et humide a

occasionné des précipitations et des orages fréquents, dont certains (les 28 et 29 juillet) ont été accompagnés de grêle, de rafales de vents violents, de fortes pluies et d'inondations par endroits. Par la suite, des journées ensoleillées et brumeuses ont alterné. Les précipitations hebdomadaires ont varié entre 35 et 50 mm, sur une période de 3 à 6 jours, alors qu'elles ont été de 15 à 25 mm, sur 4 à 5 jours au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans le secteur de La Prairie. Des précipitations pouvant atteindre 70 mm ont été enregistrées dans certaines localités de l'Outaouais et de la Montérégie. Le 27 juillet, de la grêle a été rapportée dans certains vergers de la Montérégie (Saint-Césaire). Notons que les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 20 à 30 mm à cette période.

Les conditions des cultures au 4 août

De façon générale

Les températures plutôt fraîches, le peu de lumière, l'humidité persistante et le temps souvent pluvieux (précipitations fréquentes et abondantes par endroits) et parsemé de périodes ensoleillées ont caractérisé l'été. Au 4 août, on rapporte un surplus d'eau dans le sol dans l'ensemble des régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean où l'humidité du sol est qualifiée de normale. On a observé, à plusieurs endroits, des dommages d'érosion des sols causée par le ruissellement.

Les sols sont saturés d'eau, lents à s'assécher, ce qui rend l'accès aux champs difficiles, autant pour les récoltes que pour l'application des pesticides. La plupart des cultures annuelles souffrent de l'excès de pluie et du manque d'ensoleillement, particulièrement celle du maïs. La croissance des plantes accuse un retard de 7 à plus de 15 jours dans certains cas. La pluie a retardé l'accès aux champs prêts à être récoltés (foin, fraises, framboises et légumes). L'humidité élevée favorise le développement des maladies (mildiou et fusariose). La conjoncture nécessite plusieurs traitements, mais ceux-ci sont difficiles à réaliser. On observe une hétérogénéité dans les champs et entre eux, une maturité inégale, de la verse et du jaunissement.

Les cultures fourragères et céréaliers

Quelques brèves périodes de beau temps (2 jours consécutifs) ont permis de terminer ou

d'avancer la **première fauche de foin**. Il demeure toutefois très difficile de finaliser cette fauche dans l'ensemble des régions, et elle accuse un retard important. Au 4 août, elle était terminée dans le Centre-du-Québec, mais il restait entre 5 et 10 % des superficies à récolter en Montérégie, en Mauricie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le secteur nord de la Chaudière-Appalaches. Dans les autres régions, il restait entre 25 et 30 % des superficies à récolter, et jusqu'à 40 à 45 % en Outaouais et sur la Côte-Nord. En Outaouais, on rapporte que la fenaison n'a presque pas progressé entre le 20 juillet et le 4 août. Par ailleurs, on note des écarts importants dans la réalisation de la fauche : dans certains secteurs de Lanaudière (nord et terres en bordure du fleuve), la récolte est réalisée à 50 %, tandis que cette proportion est de 15 % dans le secteur nord des Laurentides. On rapporte des pertes par excès de pluie après la coupe et quelques cas de destruction après la fauche. Au 4 août, il restait environ 20 % de la récolte du foin à effectuer à l'échelle du Québec. Pour l'ensemble de la première fauche, les rendements s'annoncent autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci, et la qualité, inférieure.

La **deuxième fauche de foin** est retardée d'une semaine dans l'ensemble des régions, en raison de l'excès de pluie. Elle est réalisée dans une proportion variant de 10 à 30 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue où elle n'a pas débuté. À ce stade, la récolte se compose principalement de foin humide. On prévoit des rendements légèrement inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci.

Le **maïs fourrager** a également pris un retard important dans son développement, notamment dans les régions périphériques, et les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne.

Les **céréales** et le **canola** accusent un retard de croissance de quelques jours à plus d'une semaine. Le manque d'ensoleillement ralentit le mûrissement. Les opérations culturales (traitements phytosanitaires et fertilisation) ont été compliquées. Les conditions humides en période de floraison ont été propices au développement de maladies fongiques, particulièrement dans les champs de céréales semés tardivement. Par ailleurs, on observe encore un surplus d'eau dans plusieurs champs, ce qui entraîne un jaunissement des plants. Plusieurs champs sont versés (repousse verte), ce qui entraîne un décalage dans la maturité de la récolte. Les rendements s'annoncent légèrement inférieurs

aux moyennes ou autour de celles-ci, et la qualité, variable.

Le **maïs-grain** connaît un retard de croissance assez généralisé, estimé entre une à plus de deux semaines (retard de 10 jours, en moyenne, de l'apparition des croix). On observe une grande hétérogénéité du développement dans les champs et entre eux. Certains travaux n'ont pu être exécutés (application d'herbicides et d'engrais). Conséquemment, on prévoit que le taux d'humidité à la récolte sera variable, ce qui pourrait affecter la qualité. L'excès de pluie et le manque de chaleur ont également nui à la croissance du **soya** et du **haricot sec**. On observe des populations de pucerons du soya. Certains champs présentent des symptômes d'asphyxie du système racinaire, occasionnant le jaunissement des plants. Les rendements s'annoncent autour des moyennes à inférieurs, et la qualité, variable.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des variétés d'été de **fraises** a été retardée par les conditions pluvieuses. Elle est terminée, sauf dans le secteur nord de la Chaudière-Appalaches (achevée à 90 %) et le Bas-Saint-Laurent (achevée à 60 %). Les rendements sont généralement inférieurs à la moyenne, mais la qualité varie de normale à inférieure. On a observé de la pourriture de fruits par endroits. La récolte des **framboises** est terminée dans une proportion de 40 à 75 %. L'excès de pluie a rendu la cueillette difficile. Les rendements s'annoncent autour des moyennes à légèrement inférieurs, et la qualité, autour de la moyenne ou supérieure. La récolte des **bleuets** s'annonce excellente au Lac-Saint-Jean. On prévoit son début vers le 10 août.

La récolte de la **première miellée** est presque terminée en Montérégie (90 à 100 %), voire terminée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les pluies de l'été ont ralenti le travail des abeilles et, par conséquent, la production. Les rendements s'annoncent inférieurs à la moyenne, mais la qualité devrait être bonne.

La maturité des **pommes** est en retard de quelques jours à une semaine. Le calibre s'annonce excellent, compte tenu des précipitations régulières. Cependant, le contrôle des insectes et des maladies a été difficile. Le 27 juillet, un épisode de grêle a occasionné des dommages dans le secteur de Granby, nécessitant l'abandon de certains lopins. On rapporte des problèmes de difformité des fruits, associés à

des dommages causés par la gelée tardive. Par ailleurs, les dommages causés par la grêle détourneront des volumes importants de pommes vers le marché de transformation. Somme toute, les rendements anticipés seront autour de la moyenne ou supérieurs, et la qualité sera variable.

La fin des semis des **haricots de transformation** a été très difficile dans le secteur de Saint-Hyacinthe, en raison de l'excès de pluie. La croissance ainsi que la récolte ont également été perturbées dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. La récolte est réalisée dans une proportion variant entre 15 et 50 %. Des superficies ont dû être abandonnées dans Lanaudière. La récolte des **pois de transformation** a également été retardée : entre 50 et 70 % des superficies sont récoltées. Plusieurs champs et parties de champs ont été abandonnés (Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu). On rapporte une grande variabilité des rendements de façon générale. Les légumes de transformation ont été très affectés par l'excès de pluie, particulièrement dans le secteur de Saint-Hyacinthe. Les rendements des haricots et des pois sont de près des moyennes à La Prairie, à très inférieurs aux moyennes dans les autres secteurs de la Montérégie ainsi que dans le Centre-du-Québec. La croissance du **maïs sucré** de transformation est également retardée. On prévoit des rendements inférieurs à la moyenne dans le secteur de Saint-Hyacinthe ou autour de celle-ci dans les autres secteurs de production.

Dans les **cultures maraîchères**, l'excès de pluie et le manque d'ensoleillement ont occasionné un retard de croissance de une à plus de deux semaines selon les cultures. Certains secteurs sont gorgés d'eau. Des semis ont été retardés, notamment ceux des cultures échelonnées. La conjoncture a nécessité le report des dates limites des semis du zucchini (Capitale-Nationale) et du chou chinois (Centre-du-Québec). De plus, les averses fréquentes ont favorisé le développement de maladies fongiques et bactériennes. Les récoltes des légumes divers et feuillus sont en cours (10 à 30 % des superficies sont récoltées), mais avec plus ou moins de retard. Dans plusieurs cas, l'accès aux champs a été difficile. Les rendements et la qualité des légumes s'annoncent normaux ou légèrement inférieurs aux normales.

On observe un léger retard de croissance des **pommes de terre**. Les conditions climatiques tempérées ont été bonnes pour la croissance,

surtout en sols sableux. L'excès de pluie et d'humidité (période de mouillure du feuillage élevée) a favorisé le développement du mildiou par endroits dans certaines régions. Selon les observations du Réseau d'avertissements phytosanitaires, la récolte des primeurs se poursuit : les rendements sont plus faibles que la moyenne ou autour de celle-ci, mais généralement la qualité est bonne. Pour les récoltes d'automne, on s'attend à des rendements autour de la moyenne à légèrement inférieurs. On a toutefois rapporté la présence de pourriture par endroits.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 20 juillet, on a rapporté l'enregistrement de 853 nouveaux avis de dommages. En date du 4 août 2009, 3 414 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 3 351 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 1 932 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 610 aux légumes (cultures maraîchères : 396; légumes de transformation : 214), 145 aux pommes, 99 aux petits fruits

(bleuetières : 13; fraisières : 74; framboisières : 12), 52 aux pommes de terre et 45 à l'apiculture (période d'hivernage : 33). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 485, comparativement à près de 300 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 1 842 000 \$ (204 entreprises), dont 923 900 \$ pour les cultures maraîchères, 325 600 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 186 800 \$ pour les légumes de transformation, 148 000 \$ pour les pommes, 110 100 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le maïs fourrager (70 000 \$), 97 000 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, et 32 100 \$ pour les petits fruits. Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont les maladies (27 %), l'excès de pluie (24 %), la grêle et l'excès de vent (23 %), le gel (15 %) et les insectes, animaux sauvages et oiseaux (9 %).

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 167 471 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Rénald Levesque, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5610, poste 6101

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 4 août 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 25 août 2009

Rapport N° 8

En bref :

- Le climat a été caractérisé par un réchauffement des températures (d'inférieures à supérieures aux normales), des conditions généralement ensoleillées et quelques averses et orages localisés;
- La première fauche de foin est terminée dans la majorité des régions;
- La récolte de la deuxième fauche de foin est réalisée dans une proportion variant de 40 à 90 %, et les rendements s'annoncent généralement de près de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci. La troisième fauche débute dans certaines régions;
- Les températures plus clémentes des dernières semaines ont permis un rattrapage dans le développement des céréales, des protéagineuses et du maïs. Les rendements anticipés varient d'autour des moyennes à inférieurs à celles-ci, et la qualité est variable. La récolte des céréales se fait dans de bonnes conditions;
- La récolte des pommes a débuté dans plusieurs régions, et les rendements s'annoncent autour de la moyenne, et la qualité est variable;
- La récolte des bleuets a débuté vers le 12 août au Lac-Saint-Jean et est réalisée dans une proportion de 40 %. Les rendements et la qualité s'annoncent supérieurs à la moyenne;
- Pour les légumes de transformation, la récolte des pois est terminée et les rendements sont très variables. Celle des haricots se poursuit, tandis que celle du maïs sucré est à peine commencée;
- La récolte des pommes de terre a débuté dans certaines régions. Les rendements anticipés varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, mais la qualité est de moyenne à bonne;
- La température du mois d'août a favorisé la production du miel;
- On rapporte 4 245 avis de dommages, comparativement à 4 703 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 3 434 000 \$ (314 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 3 au 23 août)

Au cours de la semaine du 3 au 9 août, les températures se sont maintenues sous les normales, avec de écarts de - 1,5 à - 2,0 °C autant le jour que la nuit. Les conditions ont été souvent nuageuses ou brumeuses, mais ponctuées de périodes ensoleillées et de pluies sous forme d'averses et d'orages dispersés. Les précipitations hebdomadaires ont varié entre 10 et 30 mm, sur une période de 2 à 4 jours, mais jusqu'à 5 à 6 jours en Abitibi-Témiscamingue, alors qu'elles ont atteint 60 mm, sur 5 jours, au

Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans cette région, les quantités ont atteint 85 mm dans certaines localités. Les 4 et 7 août, des orages ont été signalés à divers endroits, certains accompagnés de temps violent, notamment le 4 août dans la région des Laurentides (secteurs de Mont-Laurier, d'Aumond, de Déléage et de Maniwaki). Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont généralement de 20 à 30 mm à cette période.

La semaine du 10 au 16 août a été caractérisée par des températures chaudes et des conditions généralement ensoleillées. En effet, les

températures moyennes ont dépassé les normales saisonnières, avec des écarts variant de 3 °C en moyenne. Les précipitations ont été faibles (entre 2 et 13 mm sur 1 à 2 jours), sauf en Chaudière-Appalaches (secteur de Sainte-Marie), dans le Centre-du-Québec (secteurs de Victoriaville et de Nicolet), en Estrie, dans Lanaudière et en Montérégie (secteur de Granby) où elles ont totalisé entre 15 et 25 mm sur une période de 1 à 3 jours.

Les températures moyennes de la semaine du 17 au 23 août ont été supérieures aux normales, les écarts variant de 3,5 °C le jour et de 4,5 °C la nuit en moyenne. Les précipitations ont totalisé entre 9 et 30 mm, réparties sur une période de 4 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint en moyenne 46 mm dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et le secteur sud de la Chaudière-Appalaches (Saint-Georges), et entre 64 et 68 mm dans le Centre-du-Québec (secteur de Victoriaville) et le secteur sud de la Chaudière-Appalaches (Sainte-Marie).

Les conditions des cultures au 25 août

De façon générale

Le retour des températures estivales en août a permis l'assèchement du sol. Ainsi, au 25 août, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales dans l'ensemble des régions, sauf dans le secteur sud de la Chaudière-Appalaches et certains secteurs de Laurentides-Laval et de Gatineau où elles sont demeurées en surplus. Dans la majorité des régions, les cultures ont grandement profité des bonnes conditions climatiques, et le beau temps a facilité les opérations de récolte.

Les cultures fourragères et céréaliers

La **première fauche de foin** est terminée dans la majorité des régions, sauf dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (90 à 95 %) et en Outaouais (95 à 98 %). La **deuxième fauche** s'est poursuivie dans de bonnes conditions, avec cependant un retard de quelques jours à une semaine, sauf en Montérégie (secteurs de Granby et de Saint-Hyacinthe) et en Abitibi-Témiscamingue où le retard est de plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Elle est réalisée dans une proportion de 40 à 90 %. La température fraîche et les précipitations abondantes de juin et de juillet ont nui aux regains après la première fauche, affectant les rendements de la deuxième. Ainsi, ils s'annoncent généralement près de la moyenne ou

légèrement inférieurs à celle-ci. La **troisième fauche** a débuté vers le 15 août dans Lanaudière (5 %) et les secteurs de La Prairie (15 %) et de Saint-Jean-sur-Richelieu (30 %); les rendements anticipés s'annoncent autour de la moyenne.

Malgré les conditions climatiques favorables du mois d'août, le stade de développement du **maïs fourrager** accuse un retard de plus d'une semaine dans la plupart des régions, sauf en Montérégie (secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu), en Mauricie, dans Laurentides-Laval et Lanaudière où le retard est de quelques jours à une semaine. Les rendements s'annoncent légèrement inférieurs à la moyenne ou inférieurs à celle-ci, sauf en Montérégie (secteurs de La Prairie et de Saint-Hyacinthe) où l'on s'attend à ce qu'ils soient autour de la moyenne. Quant à la qualité, elle devrait être supérieure à la moyenne ou autour de celle-ci.

Les températures plus clémentes des dernières semaines ont permis un certain rattrapage dans le développement des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain. Malgré ces conditions, le stade de maturité des **céréales** accuse toujours un retard de quelques jours à plus d'une semaine selon les régions. La récolte des céréales, qui a débuté vers la mi-août, se fait dans de bonnes conditions. Ainsi, au 25 août, 5 à 90 % des superficies étaient récoltées selon les régions. Par contre, elle n'a pas débuté en Estrie, dans le secteur sud de la Chaudière-Appalaches, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent (sauf pour l'orge) et sur la Côte-Nord. Aussi, la récolte de l'avoine n'a pas débuté en Abitibi-Témiscamingue, tandis que dans la Capitale-Nationale, celle du blé n'est pas commencée. Les rendements s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, les semis de juin présentent beaucoup de variabilité, occasionnant de plus faibles rendements et une qualité variable. On a observé, par endroits, de la verse, de la germination de grains sur l'épi ainsi que quelques cas de toxines.

Le **soya**, le **haricot sec** et le **maïs-grain** accusent également un retard de croissance de quelques jours à plus d'une semaine selon les régions. Pour le maïs-grain, il faudra compter sur des conditions climatiques automnales favorables et un gel tardif afin d'assurer une maturité adéquate. Cependant, dans le secteur de La Prairie, le stade de développement est dans les périodes habituelles ou en retard de quelques jours seulement. Les rendements s'annoncent

légèrement inférieurs aux moyennes ou inférieurs à celles-ci pour le soya et le maïs-grain. Quant au haricot sec, les rendements anticipés varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci. Tout comme pour les autres cultures, le **canola** accuse un retard de croissance de quelques jours à plus d'une semaine, avec des rendements autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci. On a observé, notamment dans la région du Bas-Saint-Laurent, des champs inégaux à cause des mauvaises conditions lors de la levée et certains plants qui présentent des gousses vides.

Les cultures fruitières et légumières

La récolte des **pommes** tardives a débuté, sauf dans les secteurs de La Prairie et le nord de la Chaudière-Appalaches où elle n'est pas commencée. Les rendements anticipés seront autour de la moyenne, et la qualité sera variable. Dans les secteurs où des gelées sont survenues au moment de la floraison, la qualité est nettement inférieure et beaucoup de pommes devront être destinées au jus, notamment en Estrie.

La récolte des **bleuets** a débuté le 12 août au Lac-Saint-Jean, avec un retard de quelques jours à une semaine par rapport à la période habituelle, et elle est réalisée dans une proportion de 40 %. Les rendements et la qualité s'annoncent supérieurs à la moyenne.

L'excès de pluie a affecté la levée, la croissance et la récolte des **haricots de transformation**, plus particulièrement dans le secteur de Saint-Hyacinthe. La récolte a été retardée et, au 25 août, elle était réalisée dans une proportion variant entre 10 et 70 %. Celle des **pois de transformation**, qui a également été retardée, particulièrement dans le Centre-du-Québec et le secteur de Saint-Hyacinthe, est maintenant terminée dans toutes les régions. Les rendements des haricots et des pois sont autour des moyennes (La Prairie) ou fortement inférieurs à celles-ci (autres secteurs de la Montérégie et le Centre-du-Québec). La croissance du **maïs sucré de transformation** est également retardée. On a constaté une pollinisation et un mûrissement inégaux, particulièrement dans Laurentides-Laval. La récolte est à peine commencée (0 à 20 % des superficies sont récoltées). On prévoit des rendements inférieurs à la moyenne dans le secteur de Saint-Hyacinthe, où des dommages causés par le vent et la pluie sont signalés, et autour de celle-ci dans les autres secteurs de production.

Les récoltes des **cultures maraîchères** sont en cours (10 à 85 % des superficies sont récoltées), avec un retard variable selon les cultures et les régions. Plusieurs champs ont été endommagés à différents degrés par la grêle, l'excès de pluie, les vents et les maladies dans différentes régions. Certains champs de maïs sucré sont très inégaux, les épis sont petits et mal pollinisés, et leur maturité est très variable. Le rendement et la qualité pour des légumes maraîchers s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci.

La récolte des **pommes de terre** n'a pas encore débuté dans la plupart des régions, à l'exception de la Mauricie et des secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, de La Prairie et de Saint-Hyacinthe (entre 10 et 30 % des superficies sont récoltées). Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci, mais la qualité est de moyenne à bonne. Toutefois, la région du Saguenay-Lac-St-Jean se démarque par des prévisions de rendements et de qualité supérieurs à la moyenne.

La production du **miel** a été grandement affectée par les mauvaises conditions climatiques de juin et de juillet. Par contre, la température du mois d'août a favorisé la production. Ainsi, les rendements de la deuxième miellée s'annoncent autour de la moyenne et de bonne qualité.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 4 août, on a rapporté l'enregistrement de 831 nouveaux avis de dommages. En date du 25 août 2009, 4 245 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 4 703 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 2 532 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 778 aux légumes (cultures maraîchères : 499; légumes de transformation : 279), 159 aux pommes, 110 aux petits fruits (bleuetières : 22; fraisières : 74; framboisières : 14), 80 aux pommes de terre et 55 à l'apiculture (période d'hivernage : 33). Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 485, comparativement à près de 300 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 3 434 000 \$ (314 entreprises), dont 1 835 700 \$ pour les cultures maraîchères, 454 300 \$ pour les légumes de transformation, 337 200 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 305 600 \$

pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 212 100 \$ pour les pommes, 133 000 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le maïs fourrager (87 000 \$) et 89 000 \$ pour les petits fruits, principalement les fraises (88 400 \$). Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de pluie et d'humidité (36 %), la grêle et l'excès de

vent (25 %), les maladies (21 %), le gel (9 %) et les insectes, animaux sauvages et oiseaux (6 %).

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 167 493 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

Équipe de rédaction : Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Myriam Renaud, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5609, poste 6288
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 25 août 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 8 septembre 2009

Rapport N° 9

En bref :

- Les températures de la période ont été d'inférieures à près des normales, mais le temps a été généralement ensoleillé;
- Les conditions météorologiques ont été excellentes pour la progression des récoltes : plus de 50 % des céréales sont récoltées et 30 % du canola;
- La récolte du haricot sec a débuté (10 %), tandis que la maturation du soya et du maïs-grain se poursuit;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à près de 10 %;
- On rapporte 4 742 avis de dommages, comparativement à 5 336 l'an dernier à la même période;
- Des indemnités de 6 077 000 \$ (421 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 24 août au 6 septembre)

Les températures moyennes de la semaine du 24 au 30 août ont été inférieures aux normales, avec des écarts variant de - 0,5 à - 2,0 °C et jusqu'à - 3,0 à - 3,5 dans les régions périphériques. En effet, si les températures ont été douces en début de semaine, elles se sont refroidies à partir du milieu de la semaine. Entre le 27 et le 29 août, des températures nocturnes avoisinant les 0,5 à 3,0 °C ont été enregistrées à plusieurs endroits et des gelées ont été rapportées dans certains secteurs. Le temps a cependant été généralement ensoleillé, mais il y a eu quelques périodes de pluie. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours, alors qu'elles ont atteint 35 à 45 mm en Abitibi-Témiscamingue sur 4 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont de 20 à 25 mm.

La semaine du 31 août au 6 septembre a été caractérisée par des températures de saison et des conditions généralement ensoleillées. Bien que fluctuantes, les températures moyennes se sont maintenues autour des normales saisonnières (écarts variant de - 1,5 à +1,5 °C) jusqu'à leur dépassement en Abitibi-Témiscamingue (écart de 2 °C). Des gelées ont

été rapportées dans certaines localités des secteurs montagneux, des terres basses et des régions périphériques (- 0,5 à - 1,5 °C). Les précipitations ont été nulles dans toutes les régions ou très faibles dans celles plus au nord (entre 2 et 5 mm sur 1 à 2 jours).

Les conditions des cultures au 8 septembre

Le temps sec a grandement facilité les opérations de récolte des céréales. En date du 8 septembre, les récoltes sont réalisées à 55 % pour les céréales (35 % pour l'avoine et près de 70 % pour le blé et l'orge) et à 30 % pour le canola. Celle du haricot sec a débuté (10 %), tandis que la maturation du soya et du maïs-grain se poursuit. La récolte des pommes de terre est réalisée à près de 10 %.

La récolte de l'**avoine** est terminée dans la partie ouest de la Montérégie, alors qu'elle est réalisée dans une proportion variant entre 70 et 95 % dans l'est de cette région, le Centre-du-Québec, la Mauricie, Lanaudière et Laurentides-Laval. Dans les autres régions, elle est effectuée entre 50 et 65 %, sauf dans la Capitale-Nationale (20 %) et les régions périphériques, où 5 à 10 % des superficies sont récoltées. Toutefois, le retard est important dans le secteur de l'Abitibi, où la

récolte est peu avancée par rapport à la période habituelle. Sur la Côte-Nord, le battage débutera sous peu.

La moisson de l'**orge** est terminée en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby), dans le Centre-du-Québec et Lanaudière. Elle est réalisée dans une proportion de 70 à 95 % dans les autres régions, à l'exception de celles plus au nord. Dans ces dernières, entre 35 et 50 % des superficies ont été battues.

Quant au **blé**, le battage est terminé en Montérégie (sauf dans le secteur Granby), dans le Centre-du-Québec et Lanaudière. Il est très avancé en Estrie, en Outaouais, en Mauricie et dans le secteur de Granby (de 90 à 95 %). Dans les régions de Laurentides-Laval et de la Chaudière-Appalaches, 70 à 80 % de la récolte est effectuée. Dans les autres régions, entre 10 et 35 % des superficies sont récoltées, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la récolte n'a pas débuté.

La récolte du **canola** est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 80 %, alors qu'elle est terminée dans le Centre-du-Québec. Elle est réalisée dans une proportion de 10 % en Abitibi-Témiscamingue. L'andainage débutera sous peu au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La maturité du **soya** et du **maïs-grain** se poursuit. Les conditions climatiques permettent de récupérer en partie un certain retard accumulé. Cependant, certains champs de maïs-grain pourraient ne pas atteindre leur maturité avant le premier gel mortel.

La récolte du **haricot sec** a débuté dans la région de la Mauricie (5 %). Elle est réalisée dans une proportion de 25 % dans le secteur de Saint-Hyacinthe, alors qu'elle débutera sous peu dans les autres régions.

La récolte des **pommes de terre** est en cours, sauf dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 20 et 50 % en Montérégie, dans Laurentides-Laval et l'Outaouais, et entre 5 et 15 % dans les autres régions. On rapporte un certain retard de cette récolte dans la région de Lanaudière (15 %).

Selon les premières informations, le gel survenu dans la nuit du 5 au 6 septembre dans certains secteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a pas entraîné de dommages, la récolte de **bleuets** étant pratiquement terminée à ce moment.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 25 août, on a rapporté l'enregistrement de 497 nouveaux avis de dommages. En date du 8 septembre 2009, 4 742 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 5 336 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 2 952 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 837 aux légumes (cultures maraîchères : 538; légumes de transformation : 299), 163 aux pommes, 113 aux petits fruits (bleuetières : 25; fraisières : 74; framboisières : 14), 84 aux pommes de terre, 63 à l'apiculture (période d'hivernage : 33) et 31 au sirop d'érable. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 486, comparativement à près de 300 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 6 076 800 \$ (421 entreprises), dont 3 353 200 \$ pour les cultures maraîchères, 1 188 800 \$ pour les légumes de transformation, 387 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 360 700 \$ pour les pommes, 337 200 \$ pour la période d'hivernage des ruches, 196 300 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le maïs fourrager (134 900 \$), 179 200 \$ pour les petits fruits, principalement les fraises (163 700 \$), 55 000 \$ pour les pommes de terre et 18 300 \$ pour le sirop d'érable.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 167 239 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES EFFECTUÉES AU 8 SEPTEMBRE 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	7-50	0	0	0	---	10
Bas-Saint-Laurent	5-50	0	0	0	---	50
Capitale-Nationale	10-80	0	0	5	---	80
Centre-du-Québec	90-100	0	0	5	0	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	65-90	0	0	10	---	50
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	60-90	0	0	---	---	60
Côte-Nord	0	---	---	---	---	---
Estrie	50-95	0	0	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	10-50	---	0	0	---	---
Launaudière	95-100	0	0	15	0	---
Laurentides-Laval	70	0	0	50	---	---
Mauricie	80-95	0	0	15	5	50
Montérégie Secteur de Granby	90-95	0	0	45	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	95-100	0	0	25	25	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	0	0	45	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	0	0	20	0	---
Outaouais	50-90	0	0	10	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5-35	0	0	5	---	0
Total au 8 septembre*	55	0	0	10	10	30

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Réjeanne Lemay-Moreau, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 8 septembre 2009, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 22 septembre 2009

Rapport N° 10

En bref :

- On a observé de belles conditions de fin d'été : temps généralement ensoleillé, températures près des normales et peu de pluie;
- La récolte de la deuxième fauche de foin est terminée dans une proportion variant de 75 à 100 %;
- La troisième fauche est en cours;
- Le climat sec facilite les récoltes, qui ont bien progressé : 80 % des céréales sont récoltées, 70 % du haricot sec, 55 % du canola et 40 % des pommes de terre;
- La sécheresse accélère le mûrissement du soya, et sa récolte a débuté en Montérégie;
- Les températures clémentes et l'absence de gel mortel ont été bénéfiques à la maturation du maïs-grain, laquelle se poursuit;
- La récolte des pommes se fait dans de très bonnes conditions;
- La date limite de récolte du haricot de transformation a été reportée dans certaines régions;
- Les conditions climatiques du mois d'août ont été favorables à la production de la deuxième miellée;
- On rapporte 5 581 avis de dommages, comparativement à 5 980 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 7 502 000 \$ (489 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 7 au 20 septembre)

La semaine du 7 au 13 septembre a été caractérisée par des températures clémentes et des conditions généralement ensoleillées. Les températures moyennes ont dépassé les normales saisonnières (de 1 à 3 °C), mais des variations thermiques typiques de la fin d'été ont été enregistrées. Ainsi, les températures diurnes ont été chaudes (de 20 à 24 °C comparativement à 16 à 20 °C), alors que les nuits ont été fraîches (de 7 à 9 °C comparativement à 6 à 10 °C). Les précipitations ont été nulles dans toutes les régions ou très faibles (entre 2 et 5 mm sur 1 à 2 jours), sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean où elles ont totalisé 10 mm sur 3 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont de 20 à 30 mm sur une période de 3 jours.

Du 14 au 20 septembre, les températures ont été saisonnières, et le temps souvent ensoleillé.

Les températures diurnes ont été près des normales (de 15 à 19 °C), alors que les nuits ont été légèrement plus fraîches (de 4 à 7 °C comparativement à 5 à 9 °C). Des gelées (de - 0,5 à - 3,0 °C) ont été rapportées dans certaines localités des terrains montagneux, des terres basses, des vallées et des régions périphériques les 16, 17, 19 et 20 septembre, selon les secteurs. Les précipitations ont totalisé entre 5 et 10 mm sur 2 à 3 jours, alors qu'elles ont atteint 15 mm sur 2 jours au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les conditions des cultures au 22 septembre

De façon générale

Il y a eu très peu de précipitations au mois de septembre. Au 22 septembre, les sols étaient qualifiés de secs à très secs dans l'ensemble des régions, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean où les conditions d'humidité du sol étaient normales.

Les températures ont été favorables à la maturation des cultures, particulièrement celle du maïs-grain. Il n'y a pas eu de gelée mortelle généralisée, bien que les températures nocturnes aient avoisiné à quelques reprises le point de congélation dans plusieurs secteurs. On a toutefois enregistré des gelées dans certains secteurs des régions périphériques, des terrains montagneux, des terres basses et des vallées.

Le climat sec a facilité les récoltes, qui ont progressé sans encombre. En date du 22 septembre, elles sont réalisées à près de 80 % pour les céréales (65 % pour l'avoine, 80 % pour le blé et 90 % pour l'orge), à 70 % pour le haricot sec et à 55 % pour le canola. La maturation du maïs-grain se poursuit, tandis que la récolte du soya a débuté en Montérégie (5 %). Celle des pommes de terre est réalisée à 40 %. Pour les détails par région et par culture (céréales, maïs-grain, soya, pommes de terre, haricot sec et canola), veuillez consulter le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des récoltes* à la fin du présent rapport.

Les cultures fourragères et céréalières

La **deuxième fauche de foin** est terminée dans une proportion variant de 75 à 95 %. Elle est cependant terminée en Abitibi-Témiscamingue, dans la partie nord de la Chaudière-Appalaches, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Montérégie (sauf dans le secteur de Granby), ainsi que sur la Côte-Nord. À la suite des difficultés lors de la première fauche, la récolte accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine malgré des conditions climatiques idéales depuis la mi-août. La repousse de la **troisième fauche** est faible, voire nulle par endroits, à cause des conditions sèches observées depuis la fin d'août jusqu'au 20 septembre. Par ailleurs, l'avancement de cette fauche est très variable d'une région à l'autre. Ainsi, elle est réalisée dans une proportion de 35 à 60 % dans la majorité des régions, elle est très avancée en Outaouais (80 %), alors qu'elle est terminée en Abitibi-Témiscamingue. Cependant, elle est à peine commencée (de 0 à 15 %) dans la région de l'Estrie et le secteur de Granby, tandis qu'elle n'a pas encore débuté dans la Capitale-Nationale, au Saguenay-Lac-Saint-Jean ni dans le Centre-du-Québec. Les rendements des deuxième et troisième fauches s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci, avec une bonne qualité.

La récolte du **maïs fourrager** a débuté vers la mi-septembre, soit dans les périodes

habituelles, malgré un retard de croissance variant de quelques jours à plus d'une semaine selon les régions. Elle n'est cependant pas commencée en Mauricie, dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ni dans la partie sud de la Chaudière-Appalaches. Dans l'ensemble, elle est réalisée de 5 à 15 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue où cette proportion atteint 40 %. On signale un taux d'humidité élevé et des plants courts et inégaux, ceux-ci ayant souffert du manque de chaleur et de l'excès de pluie. Les rendements anticipés se situent autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci.

La récolte des **céréales** est terminée en Montérégie, dans le Centre-du-Québec, dans Lanaudière, en Estrie et en Mauricie. Elle est très avancée dans la partie sud de la Chaudière-Appalaches et dans l'Outaouais, où il reste respectivement 10 et 20 % de l'avoine à récolter. Ailleurs, cette proportion varie entre 25 et 35 % des superficies d'**avoine** dans Laurentides-Laval, la Gaspésie, la Capitale-Nationale et la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Toutefois, entre 55 et 60 % des superficies sont à récolter au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue, et jusqu'à 75 % dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Pour ce qui est de l'**orge**, 5 % des superficies sont à récolter dans Laurentides-Laval, et une proportion variant entre 10 et 20 % dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant au **blé**, il reste entre 20 et 30 % des superficies à récolter dans la Capitale-Nationale et la partie nord de la Chaudière-Appalaches, et jusqu'à 55 à 60 % dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bien que variables selon les secteurs, les rendements des céréales sont autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci. La qualité est également autour de la moyenne ou inférieure. Les grains récoltés sont légers dans bon nombre de cas (surtout l'avoine). On rapporte aussi la présence de toxines dans l'orge et le blé.

La récolte du **canola** est terminée dans le Centre-du-Québec, en Mauricie et dans la partie nord de la Chaudière-Appalaches. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 30 et 80 % dans les autres régions. La grande majorité des superficies sont andainées. Les rendements sont autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci, et la qualité est moyenne.

La récolte du **haricot sec** est réalisée dans une proportion de 80 % dans la Mauricie,

Lanaudière et le secteur de Saint-Hyacinthe, alors qu'elle progresse lentement dans les autres régions (25 %). Les rendements sont d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité est inférieure à la moyenne. Dans Lanaudière et le secteur de Saint-Hyacinthe particulièrement, on observe des rendements fortement inférieurs à la moyenne. La saison a été très difficile en raison de l'excès de pluie suivi de conditions de sécheresse.

La récolte du **soya** a débuté lentement en Montérégie, où 5 % des superficies sont récoltées. Dans les autres régions, la maturation se poursuit et la récolte débutera sous peu. Le beau temps a permis de récupérer un certain retard accumulé. Le manque d'eau de la fin de l'été a affecté certains champs au sol léger, où l'on observe une défoliation accélérée des plants. La hauteur des plants est inégale et les grains de soya sont petits. Les rendements s'annoncent généralement légèrement inférieurs à la moyenne ou inférieurs à celle-ci (mais inférieurs à fortement inférieurs en Estrie, dans les Laurentides et Lanaudière). Les semis effectués en juin, les semis directs et ceux des terres argileuses ont été les plus affectés.

Les températures des dernières semaines ont favorisé la maturation du **maïs-grain**, mais la culture souffre encore des retards de l'été. Dans certains cas, le manque de précipitations de septembre a accéléré le mûrissement et l'assèchement des plants. On observe toujours une très grande variabilité entre les champs et à l'intérieur d'un même champ (type de sol, égouttement, etc.). Certains champs n'atteindront pas la pleine maturité avant le premier gel mortel; ils seront récoltés sous forme de maïs fourrager ou ne seront pas récoltés. Les rendements s'annoncent généralement légèrement inférieurs à la moyenne ou inférieurs à celle-ci, et la qualité, autour de la moyenne.

Les cultures fruitières et légumières

Les conditions ensoleillées et fraîches ont favorisé la maturation des **pommes**, bien que leur maturité soit variable dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Toutefois, les conditions de sécheresse de la mi-août à la mi-septembre n'ont pas favorisé le calibre des fruits des variétés tardives (secteur de Granby), et la récolte des vergers affectés par le gel printanier de juin, notamment en Estrie, est pratiquement inexistante. Dans les autres régions, la récolte se fait dans de très bonnes conditions. Elle est

réalisée dans une proportion variant de 50 à 75 %, sauf dans les régions de la Capitale-Nationale et le secteur nord de la Chaudière-Appalaches où elle n'est faite qu'à 25 et 30 % respectivement. Les rendements varient d'autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci. Quant à la qualité, elle correspond à la moyenne, sauf en Estrie et dans le secteur de Granby où elle est inférieure.

La récolte des **bleuets** est terminée. Les rendements et la qualité sont supérieurs à la moyenne dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, sauf pour quelques bleuetières affectées par la maladie ou le gel de fleurs et de fruits en début de saison.

Pour les **cultures maraîchères**, les conditions du mois de septembre ont été bénéfiques pour les récoltes et ont ralenti la progression des maladies. Les récoltes, qui se font dans les périodes habituelles ou avec un léger retard, sont réalisées dans une proportion variant entre 60 et 95 % dans la majorité des régions. Les rendements s'annoncent autour des moyennes ou légèrement inférieurs à celles-ci, malgré les conditions climatiques difficiles pour ces cultures en début de saison.

Pour ce qui est des **légumes de transformation**, la récolte du **haricot** est réalisée dans une proportion variant de 65 à 80 % dans les régions productrices, et elle est terminée dans le secteur de Granby. Sauf pour ce secteur, une prorogation de la date limite de récolte du 22 au 30 septembre a été nécessaire en raison des semis tardifs, des pluies fréquentes et du manque de chaleur de juin et de juillet. La récolte du **maïs sucré** est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 55 % dans les secteurs de La Prairie et de Saint-Hyacinthe, et jusqu'à 95 % dans celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les rendements de ces légumes varient d'autour des moyennes à fortement inférieurs à celles-ci, mais la qualité est bonne.

La récolte des **pommes de terre** est en cours dans toutes les régions. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 35 et 70 %, sauf en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et en Outaouais, où seulement 5 à 15 % des superficies sont récoltées. L'assèchement des sols réduit l'incidence de pourriture, mais augmente celle de la gale commune ou argentée. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci. En Montérégie, les rendements sont très variables d'un champ à l'autre, selon

qu'ils ont été affectés par le mildiou ou non. La qualité est de moyenne à bonne, voire excellente au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La récolte du **miel** (deuxième miellée) est terminée dans la plupart des régions, sauf en Estrie, dans le secteur nord de la Chaudière-Appalaches et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les conditions climatiques du mois d'août ont été favorables à cette production. Les rendements de cette miellée sont autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci, et la qualité est bonne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 8 septembre, on a rapporté l'enregistrement de 839 nouveaux avis de dommages. En date du 22 septembre 2009, 5 581 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 5 980 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 3 679 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 915 aux légumes (cultures maraîchères : 595; légumes de

transformation : 320), 175 aux pommes, 113 aux petits fruits (bleuetières : 25; fraisières : 74; framboisières : 14), 88 aux pommes de terre, 73 à l'apiculture (période d'hivernage : 33) et 31 au sirop d'érable. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 491, comparativement à près de 300 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 7 502 000 \$ (489 entreprises), dont 4 083 700 \$ pour les cultures maraîchères, 1 564 900 \$ pour les légumes de transformation, 563 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 404 700 \$ pour les pommes, 339 600 \$ pour l'apiculture, 259 800 \$ pour les petits fruits, principalement les fraises (226 000 \$), 208 200 \$ pour les cultures du système collectif, principalement le maïs fourrager (134 500 \$), 59 300 \$ pour les pommes de terre et 18 300 \$ pour le sirop d'érable.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 166 396 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES EFFECTUÉES AU 22 SEPTEMBRE 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	45-98	0	0	5	---	45-50
Bas-Saint-Laurent	25-80	0	0	0-20	---	70
Capitale-Nationale	80-100	0	0	25-50	---	25-75
Centre-du-Québec	100	0	0	40-60	25	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	70-100	0	0	20-60	---	50
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	90-100	0	0	---	---	80
Côte-Nord	25-100	---	---	---	---	---
Estrie	100	0	0	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	65-85	---	0	5-10	---	---
Launaudière	100	0	0	70	80	---
Laurentides-Laval	70-98	0	0	50-75	---	---
Mauricie	100	0	0	20-50	80	100
Montérégie Secteur de Granby	100	0	5	70-80	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	0	5	50	80	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	0	5	60-70	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	0	5-10	35-45	25	---
Outaouais	80-100	0	0	10-15	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	45-90	0	0	30-40	---	25
Total au 22 septembre*	80	0	5	40	70	55
Comparativement au 8 septembre	55	0	0	10	10	30

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011
Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 22 septembre 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 6 octobre 2009

Rapport N° 11

En bref :

- Le début de l'automne a été caractérisé par des conditions pluvieuses, mais les températures ont été clémentes;
- Les pluies fréquentes ont ralenti les travaux de récolte;
- 85 % des superficies de céréales, 65 % de celles du canola et 90 % de celles du haricot sec sont récoltées;
- La récolte du soya a progressé lentement : environ 10 % des superficies sont battues;
- Les températures douces et l'absence de gel mortel hâtif favorisent la maturation du maïs-grain dans la majorité des secteurs;
- La récolte des pommes de terre est réalisée à près de 70 %;
- Des retards dans les récoltes de certains légumes ont nécessité le report des dates limites de récolte dans certaines régions;
- On rapporte 6 359 avis de dommages, comparativement à 6 602 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 9 494 000 \$ (599 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 21 septembre au 4 octobre)

Les températures ont dépassé légèrement les normales saisonnières. Il n'y a pas eu de gel mortel généralisé sur l'ensemble du territoire; toutefois, des gelées localisées ont été signalées les 25 et 26 septembre. Les quantités et la fréquence des précipitations ont dépassé les normales.

La semaine du 21 au 27 septembre a été caractérisée par des températures douces et une alternance de périodes ensoleillées et d'averses. Les températures moyennes ont dépassé les normales saisonnières de 1,5 à 3 °C : les maximums se situant entre 16 et 20 °C, comparativement à 14 à 18 °C, et les minimums entre 5 et 9 °C, comparativement à 4 à 7 °C. Les 25 et 26 septembre, des gelées (de -0,5 à -5,0 °C) ont été enregistrées dans les régions périphériques, les terrains montagneux, les terres basses et les vallées. Les précipitations ont totalisé entre 35 et 50 mm, réparties sur une période de 4 à 5 jours, à l'exception de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et des

secteurs de Rimouski et de Caplan, où l'on a enregistré entre 10 et 20 mm en 2 à 5 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont de 20 à 30 mm sur une période de 3 jours.

Du 28 septembre au 4 octobre, les températures ont été saisonnières, et le temps, pluvieux. Les températures diurnes ont été légèrement inférieures aux normales (de 10 à 14 °C, comparativement à 12 à 16 °C), alors que les températures nocturnes ont été plus douces (de 5 à 8 °C, comparativement à 3 à 6 °C). Les précipitations ont totalisé entre 25 et 50 mm sur 5 à 7 jours, alors qu'elles ont atteint 60 à 90 mm sur 6 à 7 jours en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Des précipitations pouvant atteindre 110 mm ont été enregistrées dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs.

Les conditions des cultures au 6 octobre

La fréquence des précipitations et les quantités abondantes à certains endroits ont ralenti ou arrêté les travaux de récolte. Les détails de

l'avancement des récoltes par région et par culture sont présentés dans le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des récoltes* à la fin du présent rapport.

Le battage des céréales est terminé dans plusieurs régions, alors qu'il est très avancé dans la partie nord de la Chaudière-Appalaches et la Capitale-Nationale, où il reste respectivement 10 et 20 % du battage de l'avoine et de l'orge à faire. Aussi, il reste une proportion variant entre 35 et 40 % des superficies d'**avoine** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, et jusqu'à 55 % en Abitibi-Témiscamingue. Des champs d'**orge** doivent également être récoltés dans une proportion variant entre 10 et 15 % dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant au **blé**, il reste respectivement 25 et 40 % de ses superficies à récolter dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. On a signalé une maturité inégale (repousses vertes) dans les champs d'avoine du Bas-Saint-Laurent.

La récolte du **canola** est terminée dans plusieurs régions, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue (25 % à effectuer), de la Capitale-Nationale (35 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (40 %). Dans le Bas-Saint-Laurent, les superficies sont andainées, mais 40 % de celles-ci sont effectivement récoltées. La récolte du **haricot sec** est très avancée. Il reste toutefois une proportion de 10 % à récolter dans Lanaudière et de 25 % dans le secteur de La Prairie.

Le battage du **soya**, qui avait débuté vers le 20 septembre dans les régions du sud-ouest, a peu évolué depuis cette date, en raison des pluies fréquentes. Il est réalisé dans une proportion de 15 % en Montérégie, dans Lanaudière et Laurentides-Laval, alors qu'il débute progressivement dans les autres régions (2 à 10 %). En Estrie, on rapporte l'abandon de certains champs, en raison du faible rendement, principalement dû à l'excès de pluie au cours de la saison.

Les températures clémentes et l'absence de gel mortel généralisé ont favorisé la maturation du **maïs-grain**. Toutefois, dans certains secteurs, les gelées mortelles des 25 et 26 septembre ont mis fin à la saison de végétation. Celle-ci tire à sa fin et la culture souffre encore des retards de l'été. Le maïs est souvent plus humide que d'habitude à cette période. Le battage devrait débuter vers le 15 octobre. Les rendements

s'annoncent donc inférieurs à la moyenne, mais la qualité, autour de la moyenne.

La récolte des **pommes de terre** s'est poursuivie dans toutes les régions. Elle est réalisée à près de 70 % dans l'ensemble, terminée dans le secteur de Granby et très avancée dans Laurentides-Laval. Ailleurs, la récolte des tubercules est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 85 %. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci. La qualité devrait être de moyenne à bonne, voire excellente au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une deuxième prorogation de la date limite de récolte pour les **haricots de transformation** a été nécessaire en raison des conditions climatiques de la fin de septembre qui ont ralenti les récoltes. Un report de la date limite de récolte du **maïs sucré frais** (région de Québec seulement) et **de transformation** a également été nécessaire en raison des semis tardifs, des pluies fréquentes et du manque de chaleur et d'ensoleillement de juin et de juillet. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à l'adresse suivante : <http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=1344>.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 22 septembre, on a rapporté l'enregistrement de 778 nouveaux avis de dommages. En date du 6 octobre 2009, 6 359 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 6 602 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 4 373 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 965 aux légumes (cultures maraîchères : 635; légumes de transformation : 330), 182 aux pommes, 113 aux petits fruits (bleuetières : 25; fraisières : 74; framboisiers : 14), 91 aux pommes de terre, 74 à l'apiculture (période de production du miel : 41) et 32 au sirop d'érable. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 513, comparativement à près de 334 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 9 494 000 \$ (599 entreprises), dont 5 116 600 \$ pour les cultures maraîchères, 2 050 900 \$ pour les légumes de transformation, 862 800 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 410 200 \$ pour les pommes, 339 600 \$ pour l'apiculture, 293 700 \$ pour les petits fruits (dont 258 300 \$ principalement pour les

fraises), 232 200 \$ pour les cultures du système collectif (foin, céréales, maïs fourrager et maïs-grain, dont 137 200 \$ principalement pour le maïs fourrager), 124 600 \$ pour les pommes de terre et 63 100 \$ pour le sirop d'érable.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 166 839 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 6 OCTOBRE 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Maïs-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	45-98	0	0	75	---	75
Bas-Saint-Laurent	60-85	0	0	50	---	40
Capitale-Nationale	80-100	0	2	60	---	65
Centre-du-Québec	100	0	5-10	80	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	90-100	0	0	55	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	100	0	0	---	---	100
Côte-Nord	60-100	---	---	---	---	---
Estrie	100	0	10	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	65-85	---	0	80	---	---
Launaudière	100	0	15	85	90	---
Laurentides-Laval	100	0	15	95	---	---
Mauricie	100	0	5-10	80	100	100
Montérégie Secteur de Granby	100	0	6	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	0	15	85	100	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	0	20	80	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	0	15	75	75	---
Outaouais	98-100	0	5	70	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	60-90	0	0	50	---	60
Total au 6 octobre*	85	0	10	70	90	65
Comparativement au 22 septembre	80	0	5	40	70	55
Comparativement au 8 septembre	55	0	0	10	10	30

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 6 octobre 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 20 octobre 2009

Rapport N° 12

En bref :

- La période a été caractérisée par des températures clémentes et des conditions pluvieuses, suivies de températures très froides et de temps ensoleillé;
- Les gelées mortelles dans la semaine du 12 octobre ont mis fin à la saison de végétation dans l'ensemble du territoire;
- Des retards dans les récoltes de certaines cultures ont nécessité le report des dates limites de récolte dans certaines régions;
- La troisième fauche de foin est réalisée dans une proportion variant de 75 à 100 %;
- La récolte du maïs fourrager est réalisée dans une proportion variant de 60 à 100 %;
- Les récoltes des céréales (92 %), du haricot sec (95 %) et des pommes de terre (95 %) sont presque terminées. Près de 60 % des superficies de soya sont battues et 5 % de celles du maïs-grain;
- Les rendements des céréales, des protéagineuses et du maïs-grain sont inférieurs aux moyennes;
- Des superficies de soya et de maïs-grain seront abandonnées pour manque de maturité ou trop faible rendement;
- La récolte des cultures maraîchères est réalisée entre 80 et 100 % selon les variétés;
- Les rendements des cultures légumières varient d'autour des moyennes à inférieurs à celles-ci, et la qualité est variable;
- La récolte des pommes est réalisée entre 75 et 100 %. Les rendements sont d'autour des moyennes à inférieurs à celles-ci, et la qualité varie de bonne à inférieure à la moyenne;
- On rapporte 7 406 avis de dommages, comparativement à 7 093 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 11 066 000 \$ (728 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 5 au 18 octobre)

Les températures ont fluctué, passant de supérieures à inférieures aux normales saisonnières. Les précipitations ont été fréquentes jusqu'au 12 octobre, et le soleil a été présent par la suite.

Du 5 au 11 octobre, les températures moyennes ont dépassé les normales de 0,5 à 1,5 °C, mais le temps a été souvent maussade et pluvieux. Les températures diurnes ont correspondu aux normales (de 10 à 14 °C), alors que les températures nocturnes les ont dépassées (de 3 à 7 °C, comparativement à 1 à 4 °C). Les précipitations ont totalisé entre 25 et 45 mm sur 4 à

7 jours, alors qu'elles ont atteint 50 mm dans le secteur de Caplan. Des précipitations pouvant atteindre plus de 80 mm ont été enregistrées le long de la côte gaspésienne, entre Bonaventure et Percé. Par ailleurs, des vents violents et de la grêle ont été signalés à divers endroits les 5 et 7 octobre.

Au cours de la semaine du 12 au 18 octobre, l'arrivée d'air froid a fait chuter les températures. Les 12, 14 et 15 octobre, de fortes gelées (de -2 à -7 °C) ont été enregistrées sur l'ensemble du territoire. Du 15 au 19 octobre, des températures nocturnes très froides ont également été rapportées dans les secteurs périphériques (de -7 à -11 °C). Ainsi, les températures moyennes

ont été inférieures aux normales saisonnières de - 3 à - 5 °C : les maximums se situant entre 5 et 8 °C, comparativement à 9 et 12 °C, et les minimums entre - 2 et - 4 °C, comparativement à 0 et 3 °C. Le temps a été généralement beau. Les précipitations ont été nulles ou très faibles, soit entre 1 et 5 mm, réparties sur une période de 1 à 2 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont de 20 à 25 mm sur une période de 3 à 4 jours.

Les conditions des cultures au 20 octobre

De façon générale

Au 20 octobre, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales à légèrement en surplus dans l'ensemble des régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du secteur de Caplan où l'on a observé un surplus d'eau.

De la fin de septembre jusqu'au 10 octobre, les pluies fréquentes et abondantes par endroits ont retardé les travaux de récoltes. Elles ont également nui à l'assèchement des grains de maïs et de soya. Par la suite, les pluies ont cessé graduellement et les températures se sont refroidies considérablement. Les gelées mortelles de la semaine du 12 octobre (particulièrement celles des 14 et 15) ont mis fin à la saison de croissance. Depuis la mi-octobre, une séquence de beau temps a permis la reprise des travaux.

En résumé, en date du 20 octobre, les récoltes des céréales (92 %, dont 88 % pour l'avoine, 96 % pour le blé et 94% pour l'orge), du haricot sec (95 %) et des pommes de terre (95 %) sont presque terminées, alors que celle du canola est réalisée dans une proportion de 82 %. Près de 60 % des superficies de soya ont été battues, alors que 5 % du battage du maïs-grain est effectué. Les détails de l'avancement des récoltes par région et par culture sont présentés dans le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des récoltes* à la fin du présent rapport. La conjoncture a nécessité le report des dates limites de récoltes de l'avoine, du blé, du canola, du pois sec, du soya, des pommes de terre, des cultures maraîchères et des légumes de transformation dans certaines régions. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=1344>.

Les cultures fourragères et céréalières

Dans l'ensemble des régions, la deuxième fauche de **foin** s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine. La récolte n'est cependant pas terminée dans le secteur sud de la Chaudière-Appalaches (85 %) ni dans le Centre-du-Québec et le secteur de Granby (93 %). Quant à la troisième fauche, l'état d'avancement est variable d'une région à l'autre : 75 à 100 % des superficies sont récoltées. Plusieurs champs ne seront pas récoltés, notamment à cause des retards dans les première et deuxième fauches et du manque de précipitations durant le mois d'août et le début de septembre. Pour la majorité des régions, les rendements des deuxième et troisième fauches s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité, variable.

La récolte du **maïs fourrager** se fait dans les périodes habituelles ou accuse un retard de quelques jours à plus d'une semaine selon les régions. Le taux d'humidité élevé du grain et le gel mortel tardif expliquent en partie ce retard. La récolte est réalisée dans une proportion variant de 60 à 95 % et elle est terminée en Abitibi-Témiscamingue, dans le Centre-du-Québec et en Estrie. Les rendements varient de légèrement inférieurs à la moyenne à inférieurs à celle-ci, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu où ils s'annoncent autour de la moyenne. La qualité varie de bonne à inférieure à la moyenne.

Il reste une proportion variant entre 20 et 25 % des superficies **d'avoine** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Il reste également une proportion variant entre 10 et 20 % des champs **d'orge et de blé** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La récolte du **canola** est terminée, sauf en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent, où respectivement 15, 20 et 30 % des superficies sont encore à récolter.

Les régions plus au nord ont été particulièrement affectées par les retards de récoltes. On a observé plusieurs champs d'avoine qui ont germé sur l'épi à cause de la forte humidité et de la verse. Cette situation est généralisée dans le Bas-Saint-Laurent. Conséquemment, plusieurs champs ont été abandonnés à cause de la détérioration des cultures rendues à maturité mais impossibles à récolter. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on a rapporté la présence de

sauvagine dans les champs de céréales sur les parties versées ou en andains. Les rendements des céréales sont très variables, mais dans l'ensemble, les récoltes sont légèrement inférieures aux moyennes. La qualité est autour de la moyenne ou inférieure. Les rendements du canola sont d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci, mais la qualité est bonne.

La récolte du **haricot sec** est terminée, à l'exception du secteur de La Prairie où il reste 10 % des superficies à récolter. Les rendements sont d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, et la qualité est inférieure à la moyenne. Dans Lanaudière et le secteur de Saint-Hyacinthe particulièrement, on observe des rendements fortement inférieurs à la moyenne.

La récolte du **soya** a lentement progressé. Elle a été retardée par les précipitations du début d'octobre, ce qui n'a pas facilité le séchage du grain, dont l'humidité est encore élevée dans certains champs. Conséquemment, les travaux de récolte accusent un retard de quelques jours à plus d'une semaine. Au 20 octobre, 50 à 80 % des superficies étaient battues en Montérégie, dans Laurentides-Lanaudière, en Outaouais et dans le Centre-du-Québec. Dans les autres régions, 20 à 50 % des superficies sont récoltées.

Les rendements du soya sont très variables, mais dans l'ensemble, ils s'annoncent inférieurs à la moyenne. La qualité sera d'autour de la moyenne à inférieure à celle-ci. Le manque de chaleur en juin et juillet au moment du développement des plants et les conditions de temps sec au moment du remplissage des gousses sont les principales causes de dommages. Dans certains secteurs, notamment en Estrie, dans le Centre-du-Québec, dans Lanaudière et en Mauricie, les plants sont courts et ont beaucoup souffert de l'excès de pluie. Conséquemment, plusieurs champs ne seront pas récoltés en raison de rendements trop faibles.

Les conditions météorologiques propices d'août et de septembre ainsi que l'absence de gel mortel hâtif dans les secteurs où la culture du **maïs-grain** est la plus concentrée (les régions autour de la métropole) auront permis à la presque totalité des superficies d'atteindre la maturité. Le gel mortel généralisé mettant fin à la saison de végétation a été enregistré au cours de la semaine du 12 octobre. Cependant, dans certains secteurs, particulièrement dans les régions centrales, les retards de l'été et les

gelées survenues par endroits entre le 15 et le 26 septembre n'auront pas permis la maturation complète du maïs.

La récolte du maïs-grain humide a débuté vers le 15 octobre, et 5 % des superficies étaient battues au 20 octobre. À cette date, l'humidité de la récolte était encore élevée : les premiers résultats obtenus indiquent des valeurs aux alentours de 40 % d'humidité. La récolte du maïs-grain sec devrait débuter à la fin d'octobre ou au début de novembre.

Les rendements du maïs-grain sont très variables d'un champ à l'autre et à l'intérieur des champs. Les rendements et la qualité de la récolte s'annoncent inférieurs à la moyenne. Des avis de dommages sont enregistrés dans plusieurs secteurs pour manque de maturité ou trop faible rendement. Dans le secteur de Saint-Hyacinthe, environ 700 hectares ont été abandonnés, dont 15 à 20 % seront récupérés sous forme de maïs fourrager. Dans le secteur de Granby, des abandons ont été autorisés pour environ 100 hectares, ce qui représente moins de 1 % des superficies assurées. En Estrie, moins de 5 % des superficies ont été abandonnées pour manque de maturité. Aussi, 5 % des superficies de cette région ont également été abandonnées pour rendement insuffisant, principalement dû aux corneilles et à l'excès de pluie. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, on estime qu'environ 30 % des superficies ne seront pas récoltables à cause de l'humidité excessive, et jusqu'à 100 % dans le sud de cette région. En Mauricie, environ 200 hectares ont été abandonnés, dont 75 % ont été récupérés en maïs-fourrager. Les secteurs est et nord de la région ont été plus affectés par les mauvaises conditions. De plus, on y a rapporté des dommages causés par les ours dans des champs de maïs-grain.

Les cultures légumières et fruitières

La récolte des **pommes de terre** est réalisée à 95 %. Au 20 octobre, il restait toutefois environ 10 % des superficies à récolter dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, la Capitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le secteur de La Prairie. On signale quelques cas de gale et de mildiou au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les fortes gelées survenues entre le 15 et le 19 octobre pourraient avoir endommagé les tubercules à certains endroits. Les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou légèrement inférieurs à celle-ci. La qualité devrait être de moyenne à

bonne, voire excellente au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La récolte **du maïs sucré de transformation** s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle, sauf dans le secteur de La Prairie où elle n'est pas terminée (98 %). D'ailleurs, dans ce secteur, quelques champs pourraient ne pas être récoltés à cause d'un retard de maturité et du gel. Les rendements varient d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci, et la qualité est bonne.

Dans les **cultures maraîchères**, les récoltes des légumes divers et des légumes fruits sont terminées dans la majorité des régions. Pour ce qui est des légumes racines et des légumes feuillus, elles sont terminées dans une proportion variant de 80 à 100 %. Dans l'ensemble, les rendements sont d'autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. La qualité varie de bonne à inférieure.

La récolte des **pommes** est terminée en Montérégie et en Estrie, mais il reste entre 5 et 25 % à récolter dans la Capitale-Nationale, la partie nord de la Chaudière-Appalaches et Laurentides-Laval. Les rendements varient d'autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci, sauf dans le secteur de La Prairie où ils sont supérieurs à la moyenne. Quant à la qualité, elle varie de bonne à inférieure à la moyenne.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 6 octobre, on a rapporté l'enregistrement de 1 047 nouveaux avis de dommages. En date du 20 octobre 2009, 7 406 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7 093 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 5 236 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 011 aux légumes (cultures maraîchères : 665; légumes de transformation : 346), 182 aux pommes, 114 aux petits fruits (bleuetières : 26; fraisières : 74; framboisières : 14), 111 aux pommes de terre, 74 à l'apiculture (période de production du miel : 41) et 32 au sirop d'érable. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 627, comparativement à près de 406 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 11 066 000 \$ (728 entreprises), dont 5 643 500 \$ pour les cultures maraîchères, 2 334 400 \$ pour les légumes de transformation, 1 168 900 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 565 200 \$ pour les pommes, 442 600 \$ pour l'apiculture, 310 600 \$ pour les petits fruits (dont 275 300 \$ principalement pour les fraises), 281 500 \$ pour les cultures du système collectif (foin, céréales, maïs fourrager et maïs-grain, dont 149 100 \$ principalement pour le maïs fourrager), 256 300 \$ pour les pommes de terre et 63 100 \$ pour le sirop d'érable.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 166 337 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 20 OCTOBRE 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Mais-grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	70-100	0	40-60	100	---	80-90
Bas-Saint-Laurent	60-100	---	0-10	75-100	---	55-80
Capitale-Nationale	95-100	0-5	25-50	80-100	---	100
Centre-du-Québec	100	5-10	65-70	100	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	95-100	0	40-80	90	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	95-100	0-10	20-50	---	---	100
Côte-Nord	100	---	---	---	---	---
Estrie	100	0-10	5-30	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	60-100	---	0-100	70-100	---	---
Launaudière	100	0-10	50-80	98-100	100	---
Laurentides-Laval	100	0-10	30-80	100	---	---
Mauricie	100	0-5	30-50	95-100	100	100
Montréal Secteur de Granby	100	1-5	50-70	100	---	---
Montréal Secteur de Saint-Hyacinthe	100	5-10	50-60	100	100	---
Montréal Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	1-5	55-65	80-100	---	---
Montréal Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	0-5	60-70	75-100	80-100	---
Outaouais	100	0	50-75	100	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	75-95	0	75-85	85-95	---	75-85
Total au 20 octobre*	92	5	60	95	95	82
Comparativement au 6 octobre	85	0	10	70	90	65
Comparativement au 22 septembre	80	0	5	40	70	55
Comparativement au 8 septembre	55	0	0	10	10	30

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *État des cultures au 20 octobre 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 3 novembre 2009

Rapport N° 13

En bref :

- La période du 19 octobre au 1^{er} novembre a été caractérisée par des températures fluctuantes, des précipitations variables, parfois sous forme de neige dans certains secteurs, et des vents forts par endroits;
- Les céréales, le canola et les pommes de terre sont presque entièrement récoltés;
- La récolte du haricot sec est terminée, et près de 90 % des superficies de soya ont été battues;
- Des retards dans la récolte du soya ont nécessité le report des dates limites de récolte dans toutes les régions;
- Près de 25 % des superficies du maïs-grain sont battues : les rendements sont très variables, et on signale la présence de moisissure sur les épis;
- On rapporte 8 117 avis de dommages, comparativement à 7 460 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 13 063 900 \$ (875 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 19 octobre au 1er novembre)

La période a été caractérisée par des conditions météorologiques variables, avec des températures froides et des précipitations sous forme de neige par endroits. À partir du 27 octobre, le soleil a été plus présent et les températures se sont réchauffées, allant jusqu'à dépasser les normales. Dans l'ensemble, les précipitations ont elles aussi dépassé les normales, tant en quantité qu'en fréquence, et le temps a été venteux.

Du 19 au 25 octobre, les températures moyennes ont été inférieures aux normales saisonnières de - 2 à - 3 °C : les maximums se situant entre 5 et 9 °C, comparativement à 7 et 11 °C, et les minimums entre - 2 et 0,5 °C, comparativement à - 1 °C et 2 °C. Les précipitations sont tombées à quelques reprises sous forme de neige, de giboulée, de grésil ou de pluie verglaçante. Des accumulations de neige pouvant atteindre de 15 à 20 cm ont été enregistrées le 21 octobre au Témiscamingue, et le 22 octobre dans les secteurs de la Côte-du-Sud et de

Charlevoix. Somme toute, les précipitations ont totalisé entre 30 et 50 mm sur 4 à 5 jours, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi où elles ont atteint 20 mm sur une période de 2 à 5 jours. Les quantités normales de précipitations hebdomadaires sont de 20 à 25 mm sur une période de 3 à 4 jours.

Au cours de la semaine du 26 octobre, les conditions climatiques ont alterné entre des journées ensoleillées et des périodes nuageuses ou pluvieuses. Les températures se sont réchauffées graduellement, atteignant des maximums de 15 à 18 °C le 31 octobre. Somme toute, les températures moyennes ont été près des normales. Les précipitations ont totalisé entre 10 et 25 mm, réparties sur une période de 2 à 4 jours. On a rapporté des vents forts, notamment le 31 octobre, alors que des rafales ont atteint entre 70 et 90 km/h.

Les conditions des cultures au 3 novembre

Depuis le 20 octobre, les conditions adverses qui ont prévalu, telles que les pluies fréquentes, parfois abondantes et l'accumulation

de neige par endroits, ont limité l'accès au champ et nécessité la prorogation de la date limite de récolte du soya. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=1344>.

En date du 3 novembre, les céréales (96 % pour l'avoine et 99 % pour le blé et l'orge), le canola (99 %) et les pommes de terre (99 %) étaient récoltés. La récolte du haricot sec est terminée. Près de 90 % des superficies de soya ont été battues, alors qu'environ 25 % du battage du maïs-grain est effectué. Les détails sur l'avancement des récoltes par région et par culture sont présentés dans le *Tableau du pourcentage moyen de réalisation des récoltes* à la fin du présent rapport.

Il reste une proportion variant entre 5 et 10 % des superficies d'**avoine** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Il reste également une proportion variant entre 2 et 8 % des champs d'**orge** et de **blé** à récolter dans ces mêmes régions. La récolte du **canola** est terminée, sauf en Abitibi-Témiscamingue où 5 % des superficies sont encore à récolter. Si la plupart des superficies de céréales sont récoltées, certaines d'entre elles ne seront pas récoltables (blé en Abitibi-Témiscamingue et avoine dans le Bas-Saint-Laurent), en raison de la neige ou de la germination sur épi.

La récolte du **soya** a été retardée ou ralentie par les pluies et la neige, mais elle a progressé normalement au cours de la dernière semaine d'octobre. Le processus de séchage a été lent, et l'humidité du grain est encore élevée dans certains champs. Au 3 novembre, la récolte est presque terminée dans le secteur de Saint-Hyacinthe, alors que 70 à 95 % des superficies étaient battues dans les autres régions. Au total, près de 90 % des superficies ont été récoltées. Les rendements sont très variables, mais dans l'ensemble ils sont inférieurs à la moyenne. La qualité sera d'autour de la moyenne à inférieure à celle-ci. La période sans pluie de la mi-août à la mi-septembre a limité le remplissage des gousses et causé des baisses de rendements. Des champs ne seront pas récoltés en raison de rendements trop faibles.

La récolte du **maïs-grain** a progressé lentement à cause des précipitations et de l'humidité du grain qui est encore élevée pour la période. En effet, le taux d'humidité de la récolte varie entre

35 et 40 %, alors qu'il se situe normalement entre 28 et 30 %. Au 3 novembre, environ 25 % des superficies étaient battues ou abandonnées. La proportion varie entre 5 et 70 % des superficies selon les régions. L'an dernier, 60 % des superficies étaient récoltées à la même date.

À cause de l'humidité élevée ou du trop faible rendement, plusieurs champs (environ 10 000 hectares) ne seront pas battables, et parfois de façon importante dans certaines régions. Dans la Chaudière-Appalaches, on estime que 70 % (Lévis) à 95 % (Beauce) des superficies ne seront pas récoltables. Au 3 novembre, entre 40 et 70 % de ces superficies ont été soit récupérées sous forme de maïs fourrager, soit détruites.

On observe beaucoup d'écart de rendements du maïs-grain : ceux-ci peuvent varier entre 4 000 et 10 000 kg/ha dans un même secteur, voire sur une même ferme. On a également rapporté des rendements aussi faibles que 1 500 kg/ha. Par ailleurs, plusieurs champs de maïs-grain présentent des problèmes élevés de moisissure sur les épis, dont la fusariose dans quelques cas. Il appert que les conditions humides et douces par périodes ont favorisé le développement des champignons. Les toxines qui accompagnent la fusariose sont normalement peu présentes sur le maïs-grain et elles n'ont pas encore été signalées. Finalement, les vents forts du 31 octobre ont occasionné des dommages au maïs dans certaines localités le long du fleuve (secteur nord de la Chaudière-Appalaches, entre Lévis et Montmagny). Somme toute, les rendements et la qualité de la récolte du maïs-grain seront inférieurs à la moyenne. Un assuré sur deux au système individuel a signalé des dommages.

La récolte des **potatoes de terre** est terminée, sauf dans quelques champs du Bas-Saint-Laurent (5 % des superficies) et du secteur nord de la Chaudière-Appalaches (2 %). Dans le Bas-Saint-Laurent, on rapporte des dommages à la suite des fortes gelées survenues du 15 au 19 octobre.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 20 octobre, on a rapporté l'enregistrement de 711 nouveaux avis de dommages. En date du 3 novembre 2009, 8 117 avis de dommages ont été enregistrés, comparative-

ment à 7 460 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 5 844 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 044 aux légumes (cultures maraîchères : 692; légumes de transformation : 352), 182 aux pommes, 119 aux petits fruits (bleuetières : 26; fraisières : 78; framboisières : 15), 113 aux pommes de terre, 84 à l'apiculture (période de production du miel : 51) et 32 au sirop d'érable.

Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 681, comparativement à près de 474 à la même date l'an dernier. Plus de 60 % de ces avis ont été consignés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 13 063 900 \$ (875 entreprises), dont

6 536 000 \$ pour les cultures maraîchères, 2 426 900 \$ pour les légumes de transformation, 1 853 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 648 200 \$ pour les pommes, 493 200 \$ pour l'apiculture, 374 500 \$ pour les cultures du système collectif (foin, céréales, maïs fourrager et maïs-grain, dont 170 200 \$ principalement pour le maïs fourrager), 354 100 \$ pour les pommes de terre, 314 500 \$ pour les petits fruits (dont 279 200 \$ principalement pour les fraises) et 63 100 \$ pour le sirop d'érable.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 166 246 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**TABLEAU DU POURCENTAGE MOYEN DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 3 NOVEMBRE 2009**

Région du suivi sur l'état des cultures à La Financière agricole	Céréales de printemps	Mais- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
Abitibi-Témiscamingue	90-100	---	85	100	---	95
Bas-Saint-Laurent	95-98	---	75	95	---	99
Capitale-Nationale	100	10	70	100	---	100
Centre-du-Québec	100	25	90	100	100	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	100	40-50	70	98	---	100
Chaudière-Appalaches Secteur de Sainte-Marie- Saint-Georges	100	60-80	65	---	---	100
Côte-Nord	100	---	---	---	---	---
Estrie	100	15	80	---	---	---
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	90-100	---	80	100	---	---
Launaudière	100	20	95	100	100	---
Laurentides-Laval	100	10	70	100	---	---
Mauricie	100	20	80	100	100	100
Montérégie Secteur de Granby	100	20	85	100	---	---
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	30	98	100	100	---
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur- Richelieu	100	20	90	100	---	---
Montérégie Secteur de La Prairie- Salaberry-de-Valleyfield	100	15	90	100	100	---
Outaouais	100	3	85	100	---	---
Saguenay-Lac-Saint-Jean	95-98	---	98	100	---	100
Total au 3 novembre*	98	25	90	99	100	99
Comparativement au 20 octobre	92	5	60	95	95	82
Comparativement au 6 octobre	85	0	10	70	90	65
Comparativement au 22 septembre	80	0	5	40	70	55
Comparativement au 8 septembre	55	0	0	10	10	30

Notes :

* : Pourcentage pondéré par les superficies.

--- : Moins de trois clients.

Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes
tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : *Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 3 novembre 2009*, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

**La Financière
agricole**
Québec 

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 24 novembre 2009

Rapport N° 14

En bref :

- Des températures douces et du temps sec ont caractérisé le mois de novembre;
- Le beau temps de novembre a été propice à l'avancement des récoltes : celles des céréales, du canola, du maïs fourrager, des pommes de terre et du soya sont terminées;
- La récolte du maïs-grain se poursuit dans de très bonnes conditions : près de 90 % des superficies sont battues;
- Dans l'ensemble, les rendements des céréales sont légèrement inférieurs aux moyennes, tandis que ceux des protéagineuses et du maïs-grain sont inférieurs aux moyennes;
- Les rendements des pommes de terre sont près de la moyenne;
- La qualité des céréales et des protéagineuses varie d'autour de la moyenne à inférieure à celle-ci, tandis que celle des pommes de terre est bonne;
- La qualité du maïs-grain s'annonce inférieure à la moyenne;
- On rapporte 8 754 avis de dommages, comparativement à 7 783 à la même période l'an dernier;
- Des indemnités de 18 917 000 \$ (1 283 entreprises) ont été versées en assurance récolte.

Les conditions climatiques en résumé (du 2 au 22 novembre)

Au cours de la période, un air doux en provenance du sud a poussé les températures à la hausse et celles-ci ont dépassé les normales saisonnières. À titre d'exemple, le 9 novembre, les températures diurnes ont atteint 18 à 22 °C dans le sud du Québec. Conséquemment, les écarts par rapport à la moyenne ont été positifs et très marqués, notamment dans la semaine du 9 au 15 novembre : les températures moyennes ont dépassé les normales de 5 à 6 °C (les maximums moyens se sont situés entre 9 et 12 °C, comparativement à 2 et 6 °C, et les minimums, entre -2 et 1 °C, comparativement à -5 et -2 °C). Au cours des autres semaines, les températures moyennes ont dépassé les normales de 1 °C (du 2 au 8 novembre) à 4 °C (semaine du 16 au 22 novembre).

Le soleil a été très présent, et les précipitations, inférieures aux normales ou près de celles-ci dans certains secteurs. Du 2 au 8 novembre,

les précipitations ont été nulles ou très faibles, soit entre 1 et 5 mm, réparties sur 1 à 2 jours, à l'exception de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue où elles ont atteint de 10 à 15 mm en 3 à 4 jours. Certaines sont tombées sous forme de neige. Du 9 au 15 novembre, quelques averses d'intensité variables ont été enregistrées : les précipitations ont totalisé entre 5 et 25 mm sur 1 à 2 jours, alors qu'elles ont atteint de 30 à 40 mm en Estrie et dans la partie sud de la Chaudière-Appalaches. Du 16 au 22 novembre, le temps est demeuré ensoleillé : les précipitations ont totalisé entre 10 et 20 mm sur 1 à 2 jours, alors qu'elles ont atteint 30 mm en Abitibi-Témiscamingue. En référence, les quantités normales hebdomadaires pour la période sont de 20 à 30 mm sur une période de 3 à 4 jours.

Les conditions des cultures au 24 novembre

Au 24 novembre, les conditions d'humidité du sol étaient qualifiées de normales dans la plupart des régions, alors que les sols étaient

secs en Estrie, dans la Chaudière-Appalaches, Laurentides-Lanaudière et la Mauricie.

Depuis le 3 novembre, à la suite des conditions défavorables de la fin d'octobre (pluies fréquentes et accumulation de neige), une deuxième prorogation de la date limite de récolte pour le blé (Alma) et le soya (Alma et Amos) a été nécessaire. Aussi, les pluies excessives et le manque de chaleur des mois de juin et juillet ont retardé la maturité du maïs-grain dans les régions plus au nord. De plus, les conditions d'octobre ont été peu propices à sa récolte, ce qui a nécessité la prorogation de la date limite à Alma, à Lévis et à Québec. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de La Financière agricole, à : <http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=1344>.

La saison tire à sa fin et les récoltes sont très avancées. En date du 24 novembre, les récoltes du blé et du soya étaient terminées, alors que près de 90 % des superficies du maïs-grain ont été récoltées. Le tableau à la fin du présent rapport présente l'évolution des récoltes à l'automne entre le 8 septembre et le 24 novembre.

La troisième fauche de **foin** s'est terminée dans plusieurs régions entre le 15 et le 30 octobre, avec un retard d'une semaine ou plus. Les rendements varient d'autour de la moyenne à légèrement inférieurs, et la qualité est variable.

La récolte du **maïs fourrager** s'est terminée entre le 15 octobre et le 6 novembre, avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine dans la plupart des régions. Les rendements varient de légèrement inférieurs à la moyenne à inférieurs à celle-ci, sauf pour La Prairie, l'Outaouais et le Saguenay-Lac-Saint-Jean où ils s'annoncent autour de la moyenne. La qualité varie de bonne à inférieure à la moyenne.

La récolte des **céréales** et celle du **canola** sont terminées. Certaines superficies d'avoine n'ont pas été récoltées, notamment en Abitibi-Témiscamingue et dans le Bas-Saint-Laurent, en raison de la neige, de l'excès de pluie ou de la germination sur épi. Les rendements des **céréales** sont très variables, mais dans l'ensemble ils sont légèrement inférieurs aux moyennes. La qualité est autour de la moyenne ou inférieure. On note un poids spécifique léger pour l'avoine et la présence de toxines, notamment pour le blé. Les rendements du

canola sont d'inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci, mais la qualité est bonne.

La récolte du **soya** s'est déroulée dans de bonnes conditions et s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Certaines superficies n'ont pas été récoltées en raison de rendements trop faibles. Les rendements du soya sont très variables, mais dans l'ensemble ils sont inférieurs à la moyenne. Dans certains secteurs, notamment en Estrie (perte estimée entre 30 et 40 %) et dans Lanaudière, ils sont fortement inférieurs à la moyenne. La qualité sera d'autour de la moyenne à inférieure à celle-ci.

Les températures de novembre ont favorisé le séchage du **maïs-grain** au champ et l'avancement de la récolte. Au 24 novembre, environ 90 % des superficies étaient battues. La proportion varie entre 60 et 95 % des superficies selon les régions, alors que les travaux sont très avancés dans la Capitale-Nationale et le Centre-du-Québec (97 %), voire terminés dans la Chaudière-Appalaches. L'humidité moyenne du maïs à la récolte était d'environ 35 %.

Les rendements du maïs-grain sont inférieurs à la moyenne. Par contre, dans la partie ouest de la Montérégie (secteurs de La Prairie et de Saint-Jean-sur-Richelieu), ils se situent autour des moyennes. Les rendements sont très variables (4 000 et 12 000 kg/ha), et plusieurs superficies ont été soit récupérées sous forme de maïs fourrager, soit détruites à cause de l'humidité élevée ou du trop faible rendement, particulièrement dans la Chaudière-Appalaches, en Estrie et en Mauricie. Dans le secteur de Saint-Hyacinthe, des baisses de rendement et de qualité sont à prévoir.

La qualité de la récolte s'annonce inférieure à la moyenne : la maturité incomplète a occasionné un déclassement du grain (classe 5 ou échantillon) à cause du poids spécifique léger. De plus, les champs de maïs, dont l'humidité était très élevée, ont développé de la moisissure et de la pourriture sur épi. Certains de ces champs ne sont pas récoltables. On a rapporté quelques cas de présence de toxines.

La récolte des **pommes de terre** est terminée. Certaines superficies ont été abandonnées en raison des fortes gelées survenues entre le 15 et le 19 octobre (Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean) ou la présence de maladies (Gaspésie). Les rendements sont

autour de la moyenne, et la qualité est de moyenne à bonne. Il pourrait toutefois y avoir des pertes en entrepôt pour les pommes de terre récoltées après le gel.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 3 novembre, on a rapporté l'enregistrement de 637 nouveaux avis de dommages. En date du 25 novembre 2009, 8 754 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 7 783 à la même période en 2008. De ces avis de dommages, 6 407 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 1 090 aux légumes (cultures maraîchères : 708; légumes de transformation : 382), 181 aux pommes, 120 aux petits fruits (bleuetières : 26; fraisières : 79; framboisières : 15), 117 aux pommes de terre, 84 à l'apiculture (période de production du miel : 51) et 32 au sirop d'érable. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 708, comparativement à près de 514 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 18 917 000 \$ (1 283 entreprises), dont 7 897 600 \$ pour les cultures maraîchères, 4 050 600 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 3 011 300 \$ pour les légumes de transformation, 1 175 800 \$ pour les pommes, 875 800 \$ pour les pommes de terre, 744 400 \$ pour l'apiculture, 717 100 \$ pour les cultures du système collectif (foin, céréales, maïs fourrager et maïs-grain, dont 240 500 \$ et 220 900 \$ pour le maïs fourrager

et l'orge respectivement), 314 500 \$ pour les petits fruits (dont 279 200 \$ pour les fraises) et 65 000 \$ pour le sirop d'érable. Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de pluie (62 %), la grêle et l'excès de vent (14 %), les maladies (11 %), le gel (6 %), les insectes, les animaux sauvages et les oiseaux (3 %), et autres (4 %).

Pour la saison 2009, les dommages causés par la sauvagine représentent un total de 7 330 ha pour les plantes fourragères (foin), soit 3 000 de plus qu'en 2008. Les indemnités versées totalisent à ce jour 967 300 \$, un montant supérieur de 419 000 \$ par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Pour les céréales, les superficies affectées sont d'environ 1 700 ha et les indemnités sont estimées à 460 000 \$. Pour le maïs-grain et le maïs fourrager, les superficies affectées représentent 170 ha et les indemnités sont estimées à 90 000 \$. Pour une sixième année consécutive, les secteurs d'Alma et de Gatineau ont été les plus touchés par la sauvagine, toutes cultures confondues : c'est dans le secteur d'Alma que les pertes sont les plus importantes, avec plus de 6 130 hectares affectés.

Les valeurs assurées en assurance récolte en 2009 sont de 1 165 658 000 \$ pour 14 000 entreprises assurées.

**ÉVOLUTION DES POURCENTAGES* MOYENS DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES À L'AUTOMNE 2009**

DATES	Céréales de printemps	Maïs- grain	Soya	Pommes de terre	Haricot sec	Canola
au 24 novembre*	100	90	100	100	100	100
au 3 novembre	98	25	90	99	100	99
au 20 octobre	92	5	60	95	95	82
au 6 octobre	85	0	10	70	90	65
au 22 septembre	80	0	5	40	70	55
au 8 septembre	55	0	0	10	10	30

* : Pourcentage pondéré par les superficies.
Céréales de printemps : avoine, orge et blé.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Réjeanne Lemay-Moreau, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures (SUEC) » : État des cultures au 24 novembre 2009, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

22 mars 2010

Rapport N° 15 – Bilan 2009

En bref :

- Le début de la saison 2009 a été généralement favorable à la production agricole dans la majorité des régions;
- L'excès de pluie et le manque de chaleur, principalement au cours de l'été, ont causé des retards de récolte pour toutes les cultures tout en affectant la qualité;
- La grêle et les vents violents, les maladies et les gels tardif et hâtif ont également causé des dommages par endroits;
- Le déroulement des récoltes à l'automne a été variable selon les périodes;
- Globalement, les rendements et la qualité ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci;
- On rapporte 9 477 avis de dommages, comparativement à une moyenne quinquennale de 7 628 avis (de 2004 à 2008);
- Les indemnités versées au 22 mars 2010 en assurance récolte sont de 108 750 000 \$.
- La Financière agricole prévoit en verser environ 125 000 000 \$ au total, comparativement à une moyenne des indemnités totales de 2004 à 2008 de 61 530 600 \$.

La saison 2009 en résumé

Le début de la saison 2009 s'annonçait favorable à la production agricole, avec peu de dommages hivernaux, des semis hâtifs ou dans la période habituelle et une bonne levée des plantes dans la majorité des cultures et des régions. Toutefois, la fréquence des précipitations jumelée au temps frais et au manque d'ensoleillement de la fin de juin à la mi-août ont ralenti grandement la croissance de la végétation. Ces conditions ont causé des retards de récolte pour toutes les cultures tout en affectant la qualité. De plus, les épisodes de grêle et de vents violents, les maladies et les gels tardif et hâtif ont causé des dommages par endroits. Le déroulement des récoltes à l'automne a été variable selon les périodes. Globalement, les rendements et la qualité ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. Les adhérents à l'assurance récolte ont signalé 9 477 avis de dommages. Pour indemniser les producteurs et productrices des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 108 750 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs assurées étaient de

1 065 017 700 \$. Les contributions des adhérents s'établissaient à 30 232 400 \$ pour 13 970 clients.

En effet, les conditions hivernales ont favorisé la survie des pommiers et des bleuetières. Certains dommages dus au gel du sol dans les prairies et les fraisières, ainsi que des pertes dans les ruches ont toutefois été enregistrés. L'année 2009 a été bonne pour la récolte de sirop d'érable. Les semis et les plantations des cultures annuelles ont débuté tôt et ils ont été réalisés rapidement et dans de bonnes conditions, jusqu'à la mi-mai, dans toutes les régions, sauf celle de l'Abitibi-Témiscamingue où ils ont été retardés de plus d'une semaine. Les conditions climatiques ont également favorisé, jusqu'à la mi-mai, un bon départ pour les plantes fourragères.

Toutefois, de la mi-mai jusqu'à la mi-juin, les températures froides et les gelées répétitives, le manque de pluie dans les régions plus à l'est et des épisodes ponctuels de vents, de grêle et de fortes pluies ont ralenti la levée et la croissance, et ont endommagé plusieurs cultures, dont les

pommes, les légumes et les fraises à divers endroits. On a rapporté également une mauvaise pollinisation et une nouaison défectueuse dans certains vergers. Cependant, les conditions ont été adéquates lors de la pollinisation des bleuets, et des séquences de beau temps à la mi-juin ont favorisé la première fauche de foin et l'engrangement.

Par la suite, la période du 25 juin jusqu'aux alentours du 10 août a été caractérisée par des journées nuageuses, pluvieuses et un temps anormalement frais. De surcroît, plusieurs épisodes de vents violents, de grêle et de fortes pluies ont été enregistrés à divers endroits. Ces conditions maussades ont nui aux semis des légumes de transformation, à la croissance optimale des cultures, ainsi qu'au déroulement des récoltes, et ont favorisé le développement des maladies. Ainsi, les récoltes des fraises, des framboises, de la première miellée, des première et deuxième fauches de foin ont été retardées et endommagées par l'excès de pluie. La grêle a occasionné des dommages importants, principalement dans les vergers. Les opérations culturales et les traitements phytosanitaires ont été compliqués.

Après une période de près de deux mois de temps anormalement nuageux, frais et pluvieux sur l'ensemble du Québec, les températures chaudes et le temps sec et ensoleillé qui ont suivi jusqu'aux alentours de la mi-septembre ont permis de récupérer en partie un certain retard accumulé dans les cultures annuelles, particulièrement pour les protéagineuses et le maïs. Par ailleurs, le climat sec a facilité les récoltes de la deuxième fauche de foin, des céréales, des bleuets, des pommes, des légumes ainsi que la production de la deuxième miellée. Cependant, la vague de temps sec de la première moitié de septembre a nui quelque peu au développement de certaines cultures, telles les pommes, de certains légumes et du soya. L'année 2009 a été bonne pour la récolte des bleuets. Celle des pommes s'est également faite dans de très bonnes conditions.

Le début de l'automne a été caractérisé par des gelées hâtives localisées et des conditions pluvieuses de la fin septembre jusqu'aux alentours du 10 octobre. Les pluies fréquentes et abondantes par endroits ont ralenti les travaux de récolte. Ces conditions combinées au retard de maturité causé par les conditions estivales ont nécessité le report des dates limites de récolte pour certaines cultures dans certaines régions. En fin de saison (de la mi-octobre à la fin

d'octobre), des températures fluctuantes, de fortes gelées, des précipitations variables, parfois sous forme de neige abondante, et des vents forts par endroits ont entraîné des retards de récolte. Finalement, les températures douces et du temps sec en novembre ont permis le séchage du maïs-grain au champ et la fin des récoltes avant l'arrivée de l'hiver.

Somme toute, ce fut une saison difficile pour les cultures assurées, principalement en raison de l'excès de pluie et du manque de chaleur et d'ensoleillement. Globalement, les rendements et la qualité des cultures annuelles ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci, sauf pour les bleuets.

Les cultures fourragères et céréalières

Les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver 2008-2009 ont entraîné des dommages variables dans les champs de légumineuses. De plus, la température fraîche et le manque de précipitations au début du printemps ont ralenti quelque peu la croissance. Des séquences de beau temps, en juin, ont permis la récolte d'un **foin** de bonne qualité, avec toutefois des rendements plus faibles que la moyenne. Cependant, la période d'excès de pluie de la fin de juin et tout au long de juillet a causé un retard de récolte et des difficultés de fenaison selon les régions et les secteurs. Cette situation a causé des pertes de qualité des fourrages. Le manque de pluie en août et septembre a affecté les rendements des deuxième et troisième fauches. De plus, des dommages causés par la sauvagine ont été enregistrés dans certains secteurs.

Le développement des plants et des épis du **maïs fourrager** a été très affecté par l'excès de pluie et le manque de chaleur. Les conditions de récolte ont été généralement favorables, mais elle s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine dans la plupart des régions. Les rendements ont varié de légèrement inférieurs à la moyenne à autour de celle-ci.

L'ensemencement des **céréales, du maïs** et des **protéagineuses** a été réalisé rapidement et dans de bonnes conditions dans l'ensemble. La levée a été rapide dans la majorité des régions, mais la croissance s'est trouvée ralentie par l'excès de pluie et le temps frais du printemps. Les pluies fréquentes et abondantes à la fin de juin, en juillet et au début du mois d'août ont nui au développement des plantes. Pour les **céréales**, ces conditions ont occasionné le

développement de toxines sur les grains, principalement pour le blé et l'orge, des problèmes de verse, et les grains sont restés légers. De plus, les pluies abondantes d'octobre ont ralenti la récolte et causé des problèmes de germination sur l'épi dans certains secteurs. Certaines superficies d'avoine n'ont pas été récoltées, notamment dans les régions plus au nord et plus à l'est. Somme toute, les rendements et la qualité des céréales ont été très variables, mais dans l'ensemble ils ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. Quant au **canola**, les rendements ont été variables en fonction du type de sol et des précipitations.

Les **protéagineuses** et le **maïs-grain** ont été grandement affectés par l'excès de pluie et le temps frais. Ces cultures ont accusé un important retard de développement, et beaucoup d'hétérogénéité dans les champs a été observée en fonction des secteurs, du type de sol, de l'égouttement et des dates de semis. De plus, les conditions humides de l'automne ont nui à l'assèchement des grains de maïs et de soya, et elles ont entraîné des moisissures sur les épis de maïs. Par ailleurs, dans plusieurs champs de **haricot sec**, les plants ont stagné et ont développé peu de gousses; les rendements ont été fortement inférieurs à la moyenne, notamment dans Lanaudière et en Montérégie. La récolte de **soya** s'est déroulée dans de bonnes conditions, mais elle s'est terminée avec un retard de quelques jours à plus d'une semaine par rapport à la période habituelle. Certaines superficies n'ont pas été récoltées en raison de rendements trop faibles. Dans l'ensemble, les rendements du soya ont été inférieurs à la moyenne et, dans certaines régions, fortement inférieurs à la moyenne. La qualité a été autour de la moyenne à inférieure à celle-ci. La chaleur des mois d'août et de septembre et l'absence de gel mortel hâtif dans les secteurs où la culture du **maïs-grain** est la plus concentrée ont été bénéfiques à sa maturation. Par contre, le début de la récolte a été retardé en raison du taux d'humidité élevé des grains, lequel est demeuré élevé tout au long de la récolte. Dans les autres secteurs, les retards de l'été et les gelées hâtives n'auront pas permis sa maturation complète. Conséquemment, plusieurs champs de maïs-grain ont été détruits pour cause d'une maturité ou d'un rendement insuffisant, ou ils ont été récupérés en maïs fourrager. Globalement, les rendements ont été autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci, et la qualité a été inférieure.

L'apiculture, le sirop d'érable, les cultures fruitières et légumières

Des pertes hivernales dans les **ruches** ont été enregistrées et elles ont été qualifiées de faibles à fortes selon les régions. Ces pertes sont dues à plusieurs facteurs, dont la présence du varroa. En saison, la production du **miel** lors de la pollinisation des bleuets a été bonne, mais l'excès de pluie et le temps frais en juillet n'ont pas été favorables à la sortie des abeilles. Malgré de meilleures conditions en août, les rendements du miel sont inférieurs à la moyenne, mais la qualité est bonne.

La production de **sirop d'érable** a débuté lentement en mars; par la suite, le maintien des écarts de température entre le jour et la nuit, et le temps souvent ensoleillé en avril ont favorisé la coulée des érables. Les rendements ont été supérieurs à la moyenne dans la majorité des régions, tant en quantité qu'en qualité.

La récolte des variétés d'été de **fraises** a été retardée par les conditions pluvieuses. On a observé de la pourriture du fruit par endroits. Les rendements ont été inférieurs à la moyenne, mais la qualité a été de normale à inférieure. L'excès de pluie a rendu la cueillette des **framboises** difficile. Les rendements et la qualité ont été autour des moyennes. La récolte des **bleuets** a été supérieure à la moyenne, grâce à une bonne couverture de neige pendant l'hiver et à des conditions estivales adéquates durant la saison. Les rendements et la qualité sont supérieurs à la moyenne.

La saison **pomicole** a été caractérisée par du gel tardif à la fin de mai, ce qui a occasionné, dans certains secteurs, des baisses de rendements et des défauts de qualité sur les fruits. Des épisodes de grêle ont également été signalés en juin et en juillet, causant des dommages importants dans différents secteurs. Les effets combinés d'une mauvaise nouaison et de la sécheresse en fin de croissance n'ont pas favorisé, dans le secteur de Granby, le calibre des pommes de variétés tardives. Somme toute, les rendements et la qualité ont été autour des moyennes, mais supérieurs à celles-ci dans les régions de Laval et des Laurentides.

Le temps frais et pluvieux a retardé les semis des **pois**, du **maïs sucré** et des **haricots de transformation**. Par la suite, l'excès de pluie a affecté la levée et la croissance des champs, et plusieurs ont été abandonnés au cours de la saison. En juillet et au début d'août, les pluies

fréquentes et abondantes ont rendu très difficiles les travaux de récolte, notamment des pois et des haricots, et conséquemment des superficies n'ont pas été récoltées. De plus, quelques champs de maïs sucré ont aussi été abandonnés en fin de saison, à la suite du gel d'octobre. Les rendements et la qualité ont été variables.

Les conditions climatiques fraîches et très pluvieuses, le temps nuageux et l'indice d'assèchement faible, au cours des mois de juin et de juillet, ont nui à la levée et à la croissance des **cultures maraîchères**. Le climat a également favorisé le développement de maladies. Les légumes fruits, les légumes racines et le maïs sucré ont été les plus affectés. De plus, l'excès de vent, le gel au sol, plusieurs épisodes de grêle et la vague de chaleur de la mi-août à la mi-septembre ont causé des dommages variables dans certaines cultures. Les rendements ont été autour des moyennes à inférieurs à celles-ci. La qualité a varié de bonne à inférieure.

Les pluies fréquentes et abondantes ont favorisé le développement végétatif des **pommes de terre**. Cependant, l'excès d'humidité, les maladies, la grêle dans certains secteurs et l'excès de pluie et les gelées en fin de saison ont endommagé la récolte. Conséquemment, plusieurs champs ont été abandonnés en cours de saison et à la récolte. Les rendements ont été autour de la moyenne à inférieurs à celle-ci, voire supérieurs dans certains secteurs. La

qualité a été autour de la moyenne à inférieure à celle-ci.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Au total, 9 477 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2009. Notons que le total moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2004 à 2008) est de 7 628. La Financière agricole prévoit verser des indemnités en assurance récolte atteignant 125 000 000 \$, comparativement à une moyenne des indemnités totales versées de 2004 à 2008 de 61 530 600 \$. Les indemnités versées au 22 mars 2010 pour la saison 2009 étaient de 108 750 000 \$. Elles se répartissent comme suit : 23 231 600 \$ pour le foin, 66 411 700 \$ pour les céréales, le maïs et les protéagineuses (dont 43 813 400 \$ pour le maïs-grain, 6 744 600 \$ pour le maïs fourrager, 6 772 000 \$ pour les céréales, 7 467 900 \$ pour le soya), 9 395 100 \$ pour les cultures maraîchères, 3 869 600 \$ pour les légumes de transformation, 2 256 900 \$ pour les pommes, 2 102 900 \$ pour les pommes de terre, 939 000 \$ pour l'apiculture (dont 604 000 \$ pour le miel) et 467 400 \$ pour les petits fruits. Concernant les dommages causés par la sauvagine, les indemnités versées pour le foin étaient de 977 800 \$, et de 843 500 \$ pour les autres catégories (maïs-grain, maïs fourrager et céréales).

Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche
Sylvie Allard, agente de recherche
Rénald Levesque, agronome

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2009 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;
Rapports de la saison 2009 de *L'état des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.